

### Sommaire

1. La langue de la République est le français .....	211
État-civil de Claude Joseph ROUGET DE LISLE .....	212
– Article de L. DELABROUSSE, <i>Deux portraits de Rouget de Lisle</i> .....	212
– ROUGET DE LISLE Amédée, <i>La vérité sur la paternité de la Marseillaise</i> .....	213
2. ROUGET DE LISLE, <i>Comment je fis « la Marseillaise »</i> ...	215
3. Hymnes nationaux étrangers .....	217
Anglais – Belge – Allemand .....	217
Suisse (français) – Italien – Espagnol .....	218
Portugais – Algérien .....	219
Sénégalais – Saoudien – Nord-Coréen – Chinois – Japonais .....	220
Russe – Américain – Péruvien .....	221
Samis (Lapons) .....	222
4. Félix PYAT, ROUGÉE, G. JOURDAIN (Comité de la Commune révolutionnaire), <i>Lettre à Marianne</i> .....	223
Félix PYAT : éléments bibliographiques, articles de presse, etc. ....	225
– Suppression de la présidence de la République ..	225
– Pour mieux connaître Félix PYAT .....	226
5. Miscellanées .....	230
De l’esclavage... : La traite des Slaves – La traite des Noirs – La traite des Jaunes (Les travailleurs forcés d’Indochine) – La traite des Indiens des deux Amériques .....	230
Le système des castes à la française .....	233
Des machines infernales .....	235
De la guillotine .....	236



## La langue de la République est le français

1. « Le 13 février 1984, M. François Mitterrand, président de la République, invitait l'administrateur du Collège de France à bien vouloir réfléchir à ce que pourrait être, selon lui, les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir, intégrant la culture littéraire et artistique la plus universelle, avec les savoirs et les méthodes des sciences les plus récentes. La réponse de M. Yves Laporte, administrateur, président de l'Assemblée des professeurs, fut publiée en 1985 sous le titre: *Propositions pour l'enseignement de l'avenir, élaborées à la demande de Monsieur le Président de la République par les professeurs du Collège de France.* » Fernand BAUDIN (*L'effet Gutenberg... 1994*) commente page 13: « La proposition la plus intéressante, à mes yeux, et pour cause, est celle qui appelle à définir un *minimum culturel commun*, c'est-à-dire: le noyau de savoirs et de savoir-faire fondamentaux et obligatoires que tous les citoyens doivent posséder... les savoirs fondamentaux qui sont la condition de l'acquisition de tous les autres savoirs... Tout devrait être mis en œuvre pour donner à tous une maîtrise réelle de la langue commune, écrite et parlée – surtout en situation publique. Le bon Rollin, comme on l'appelait, ne parlait pas autrement qui disait, en 1726, dans son *Traité des Études: L'étude nous accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons à parler ou à écrire. Je ne résiste pas à l'envie de faire une troisième citation consécutive aux deux précédentes. Elle est empruntée à George Sampson, 1878-1950, qui fut inspecteur de l'enseignement au London County Council, où il fit figure de champion de la langue anglaise: *Un bon enseignement, disait-il, est nécessairement fondé sur les deux grands moyens d'échanges dont dispose l'humanité: la langue parlée et la langue écrite.* »*

2. Voyez mon étude: Faisons le point.

1. *L'écriture du français vue par des «gens de pratique», politiques... et autres agents du service public*, 19 nov. 2017 , et mes autres études .

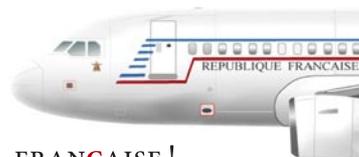
3. *Ouvrage cité*, page v.

DANS MES PRÉCÉDENTES ÉTUDES, consacrées à l'orthographe, je n'ai cessé de démontrer qu'un nombre impressionnant de citoyens ne possède pas le *minimum culturel commun*, à savoir, n'ont pas une maîtrise réelle de la langue commune, écrite et parlée, surtout en situation publique<sup>1</sup>, et ce, parfois même au plus haut niveau de l'État. Car, pour écrire correctement le français, encore faut-il avoir une connaissance exacte de son système graphique, de ses règles d'écriture fondées sur un usage raisonné et consacré. Savoir lire, c'est, entre autres, produire du sens. Pour cela, encore faut-il connaître le sens des mots, être sensé.

Des mots ne relèvent pas de l'usage mais de la loi: ce sont les noms propres (noms de famille, toponymes...). L'altération de leur graphie peut entraîner de graves conséquences. Elle est d'autant plus condamnable lorsqu'elle est volontaire... ou fondée sur de supposés usages du type: « En français, on n'a jamais accentué les majuscules. »; etc. En pareil cas, il n'est plus seulement question d'ignorance, mais de délit. Délit commis par ceux qui doivent montrer l'exemple: politiques, enseignants, magistrats, etc.<sup>2</sup>.

Le 24 janvier 2003, l'ensemble des députés a adopté, dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (Lopsi), un amendement créant le délit d'« outrage » au drapeau français et à l'hymne national: *La Marseillaise*.

Lorsque l'on est capable d'écrire PREMIÈRE, écrire REPUBLIQUE FRANÇAISE, AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS... cela relève de quoi<sup>3</sup>? Pour promouvoir la langue de Molière à travers le monde, les membres d'un certain gouvernement n'ont nullement été gênés de voyager au nom de la REPUBLIQUE FRANÇAISE!



Il y a plus grave: ces «sans-papiers de l'esprit» – qui ne possèdent pas le *minimum culturel commun* – appliquent les lois dans d'autres sens que celui dans lequel elles ont été votées, et ce, en toute impunité. Que fait le législateur? Au lieu de veiller à la juste application des lois qu'il proclame, il leur pose des questions... voire même leur demande conseil<sup>4</sup>.

Pour Jacques CHIRAC, « La qualité de la langue contribue elle aussi, il est temps de s'en apercevoir, à la qualité de la vie<sup>5</sup>. » Ce ne

4. Voir: *Questions des députés et sénateurs* ; Jean MÉRON, Rapport sur l'état civil – 3. *Questions écrites posées par les sénateurs et les députés...* 2010–2017 .

5. ARCI, *En français... dans le texte*, jubilé de l'Association romande des correcteurs d'imprimerie, 1944–1994, page 130.

1. Pour d'autres exemples, voyez mes écrits .
2. Je n'ai jamais reçu de réponse: M<sup>me</sup> la ministre ne répond qu'aux courriers qui lui sont adressés « **uniquement par voie postale** »!? Le changement selon Macron!? Je croyais qu'il fallait protéger l'environnement... L'a-t-elle téléchargé sur mon site internet? Même comportement de la part du chef de projet normalisation AFNOR: *Lettre à Philippe Magnabosco, chef de projet normalisation (AFNOR), 11-07-2017* .
3. Voir aussi mon étude critique d'octobre 1997: AFNOR, *Présentation des lettres...*, p. 3-15 . Sur le mode de financement de l'AFNOR: SÉNAT, « Gratuité des normes AFNOR », question écrite n° 01336 du sénateur Xavier Pintat (*JO Sénat* du 2-8-2007) . &c.  
Logo France 2, les **4 VÉRITÉS** (É ou E):

**VÉRITÉS**

sont pas les discours qui manquent. Car enfin, qu'en est-il dans les faits? Exemple<sup>1</sup>:

Le 29 juin 2017, j'ai écrit à Françoise NYSSEN, ministre de la Culture : « Fin 2015, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, rattachée au ministère de la Culture, a sollicité l'AFNOR pour la mise au point d'une nouvelle norme de clavier devant permettre d'écrire correctement le français. L'AFNOR devrait enfin rendre sa copie dans les prochains mois<sup>2</sup>. » En début d'année 2016, le ministère de la Culture l'a chargée de se pencher sur l'élaboration d'une nouvelle norme pour les claviers français. Le projet de l'AFNOR devait être présenté au public à l'été 2016. Ce n'est toutefois que le 7 juin 2017 qu'elle a ouvert son projet de norme « aux commentaires de tous ». Les usagers ont eu jusqu'au 9 juillet pour commenter « le projet final de norme volontaire imaginé pour augmenter les capacités d'écriture du clavier informatique français » . Courant juillet 2017, Olivier GIBERT, du service presse de l'AFNOR, m'a informé que ledit pilote de clavier serait disponible dans la première quinzaine de janvier 2018. Aux dernières nouvelles, il devrait être disponible courant juin 2018!? Je ne crois pas devoir commenter<sup>3</sup>.

L'étude de notre hymne national démontre à quel point ces savoirs fondamentaux – que sont la lecture et l'écriture – sont la condition de l'acquisition de tous les autres savoirs.



## État civil de Claude Joseph ROUGET DE LISLE

Article de L. DELABROUSSE, *Deux portraits de Rouget de Lisle*.

10 février 1917, col. 94-97  – Descendance de Rouget de Lisle [...] Arthur PUGIN rappelle col. 95 que Rouget de Lisle « n'avait pas, je suppose, le droit légal de porter le nom de de Lisle (je n'entends soulever ici aucune question, et me tiens au seul point de vue du fait), aucun membre de la famille, autre que l'auteur de *la Marseillaise* ne s'étant fait appeler ainsi [...] ». ¶ Or, on sait qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une coutume assez répandue, que l'aîné d'une nombreuse famille fit une adjonction à son nom pour le différencier de ses frères plus jeunes. C'est ainsi que, se conformant à l'usage, Claude Joseph Rouget, adoptant le nom du domaine paternel, le domaine de l'Isle, se fit appeler Rouget de l'Isle, dont on a fait depuis, sans doute à tort, Rouget de Lisle. Je répète que je tiens ce récit d'un habitant de Lons-le-Saulnier, dont la famille était dans le pays depuis plus d'un siècle et était liée d'intimité avec la famille Rouget. Je n'en saurais dire davantage [col. 96-97.]»

20-30 mai 1917, col. 438-441  – Descendance de Rouget de Lisle. Col. 439, Arthur PUGIN reproduit l'acte de baptême de Rouget de Lisle (ci-dessous). Ci-contre, j'ai marqué en rouge les libertés que l'auteur a cru devoir prendre dans sa retranscription. Il va de soi que les erreurs les plus graves concernent l'écriture des noms de famille, la fâcheuse habitude de séparer les prénoms par des traits d'union... En sus de son acte de baptême, je joins également ma retranscription.

Le dix may mil sept soixante est né et a été baptisé Claude-Joseph, fils du sieur Claude-Ignace Rouget, avocat en parlement, et de dame Jeanne-Madeleine Gaillande, mariée, lequel a eu pour parrain le sieur Claude-Joseph Gaillande, prêtre, docteur en Sorbonne, son oncle, et pour marraine dame Claudine-Gertrude Pourlier, épouse du sieur François Delatour, échevin en l'hôtel de ville.

Ont signé au registre: ROUGET, G. POURTIER, C.-J. GAILLANDE.

DELATOUR — MONNIER, prêtre.

*Acte de 10. Le dix may mil sept soixante est né et a été baptisé Claude Joseph fils du sieur Ignace Rouget avocat en parlement et de dame Jeanne Madeleine Gaillande mariée; Lequel a eu pour parrain le sieur Claude Joseph Gaillande prêtre Docteur en Sorbonne son oncle, et pour Marraine Dame Claudine Gertrude Pourlier, épouse du sieur François Delatour échevin en l'hôtel de ville*

*Rouget*

*G Pourtier C.J. Gaillande Monnier*

*de la tour*

Acte de baptême de Rouget de Lisle, né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier (Jura), dans TIERSOT Julien, *Histoire de la Marseillaise*, 1915, p. 4-6 .

Ma retranscription :

Le Dix may mil sept cent foixante est né et a été baptisé Claude Joseph fils du sieur Claude Ignace Rouget avocat en parlement, et de Dame Jeanne Madeleine Gaillande mariés; Lequel a eu pour parrain le sieur Claude Joseph Gaillande prêtre Docteur en Jorbonne son oncle, et pour Marraine Dame Claudine Gertrude pourtier, Epouse du sieur francois Delestour [?] Echevin en lhotel de Ville

Rouget g pourtier C.j. Gaillande de La tour

Munier

En marge: Bap du 10.

Auteur de la Marseillaise

décédé à Choisy-le-Roi le 25 Juin 1836

A. PUGIN confondant les l avec les t (voyez le mot *parlement* dans l'acte), il écrit *Pourtier* dans le texte, puis *Pourtier* dans la signature. Pourquoi *Delestour*, écrit *Delestour* dans l'acte (c'est plus clair dans la copie du Conseil général du Jura) porte un g (la signature est claire: *de La tour*)? Quant à la signature du prêtre, il faut beaucoup d'imagination pour lire *Monnier* (d'autres lisent *Munier*). La fâcheuse habitude de réunir les prénoms par un trait d'union est toujours observée de nos jours: par la Bibliothèque nationale de France, par exemple. Au nom de l'authenticité, je ne vois pas ce qui autorise un auteur à ne pas respecter la ponctuation et, d'une manière générale, la graphie. Et après on s'étonne!

Acte de baptême de Rouget de Lisle (tirage d'après microfilm du Conseil général du Jura).

Acte de décès de Rouget de Lisle, survenu le 26 juin 1836, à Choisy-le-Roy (Val-de-Marne). [Registre des décès: vue 36/106]

L'acte de décès, daté du 27 juin, indique clairement que ROUGET DE LISLE est «décédé hier à minuit», soit le 26, et non le «25 juin», comme l'indique l'acte de baptême ci-dessus. Minuit = 0 heure.

#### FAITS HISTORIQUES (suite).

10 janvier 1793.—La *Chronique de Paris* a annoncé la publication du *Chansonnier patriote*. (Paris, Garnery, in-18.) Ce *Chansonnier* contient, page 1, la MARCHÉ DES MARSEILLOIS, PAR ROUGET (sic), et page 4, cette mention : «NOTA. Le nom de ROUGET, qui se trouve dans les imprimés à 2 liards, n'est pas celui de l'auteur.»

En effet, ROUGET DE LISLE était alors plus connu, à Paris comme à Strasbourg, sous le seul nom de DE LILLE OU DE LISLE (véritable orthographe) qu'il signait généralement.

L'*Almanach des Muses* (1793) a été également annoncé dans plusieurs journaux. On y lit, page 1 : «HYMNE DES MARSEILLOIS, PAR ROUGEZ (sic); et à la table, page 242 : «Le cit. ROUGEZ (sic), officier du génie, auteur de l'*Hymne des Marseillois*.»

14 janvier. — Les *Petites Affiches* contiennent l'article suivant sur l'*Almanach des Muses* : «La première pièce qu'on y trouve est cette HYMNE DES MARSEILLOIS si belle, si énergique que le Français libre a répétée jusque dans les États des ennemis, qu'il avait à combattre; elle est de M. ROUGEZ (sic), officier du génie. Peu d'auteurs peuvent se flatter d'avoir fait une production plus répandue....»

ROUGET DE LISLE A[médée], *La vérité sur la paternité de la Marseillaise*, par... *Faits et documents authentiques*. Paris, O. Legoux, 1865.

Le document reproduit ci-contre (p. 35 du PDF), montre une fois de plus les dommages qui résultent du non-respect de l'écriture des noms propres. Ici : ROUGET (véritable orthographe<sup>1</sup>), ~ DE LILLE ou ~ DE LISLE, ROUGEZ (sic). Ailleurs : ~ DE L'ISLE, ~ DE LILLE, ~ DELILLE, etc.

Dans son compte rendu de *La Marseillaise* de Fr. ROBERT, Robert BRÉCY écrit p. 119 (n. 3) : On ose à peine, tant ce livre est bien composé, mis en pages et imprimé, signaler quelques négligences imputables à l'éditeur; la correction est parfois défailante. Sans doute «le lecteur peut rectifier de lui-même» (ainsi lorsque, page 19, l'éloge de Michelet à *La Marseillaise* est doté d'une faute d'orthographe qui en change le sens<sup>2</sup>: «Cela est divin et rare d'ajouter un chant éternel à la voie des nations»), mais ce n'est pas toujours évident; ainsi lorsque, p. 80, le titre de *La Muette de Portici* est composé: *La Muette de Portici*, le lecteur non averti risque à son tour de prendre le Pirée pour un homme, en pensant que ce Portici est l'auteur de l'opéra et non pas l'ancien port d'Herculanum. Et il est peut-être difficile de rétablir les patronymes mutilés, par exemple page 175, note 119: le biographe de J.-B. Clément, Tristan Rémy, devient *Kami*, et p. 182, note 52: Albert Roussel devient *Roussa*. Bien sûr, ce sont

REMARQUE IMPORTANTE.—A cette époque mémorable de la plus grande popularité et de l'étonnante influence de son chant de guerre, ROUGET DE LISLE, attaché à l'armée des Ardennes, n'était pas dans les bonnes grâces de quelques conventionnels acharnés, qui le considéraient comme un royaliste ou un suspect; et il ne songeait guère à défendre l'orthographe de son nom et à se glorifier publiquement de son chant patriotique. Mais il est très-certain que le nom de Navoigille n'a jamais été cité par aucun auteur contemporain de la Révolution.

des vétilles qui ne retirent rien à l'intérêt de l'ouvrage de Frédéric ROBERT ...

1. Le nom qui figure sur son acte de baptême est bien ROUGET (voir l'encadré ci-dessous), et non *Rougez*, *Rouget De Lille* (~ *de Lille*) ou *Rouget De Lisle* (~ *de Lisle*), etc. Sur son acte de naissance, son père signe: 'Rouget.

2. MICHELET J., *Histoire de la Révolution française...* t. 2, p. 1534 et t. 7, p. 161: D'une voix grave, ils marquaient la descente du funèbre escalier par le chant de la *Marseillaise*. ¶ Contre nous de la tyrannie | Le *couteau* sanglant est levé.

\* ECHINARD Pierre & RICHARD Éliane, « Marseille et la Marseillaise », Institut de France, *La Nation française...* Paris, Akademos, 1995 [2008\_1, page 101].

Dans « Marseille et la Marseillaise », Pierre ECHINARD et Éliane RICHARD rappellent page 101\* :

[...] depuis 1991, l'Académie [de Marseille] a renoué, à l'initiative du professeur Jean Chelini, alors directeur en exercice, avec l'ancienne pratique des concours d'idées longtemps abandonnée. Parmi les sujets récemment proposés, plusieurs relèvent de la préoccupation de **défendre et promouvoir la langue française** considérée, depuis la **Révolution**, comme le **ciment de la nation**.

Sur le site de l'académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille, le nom de famille ECHINARD est écrit avec un **E** ou un **É**!? La seule graphie légale est celle de l'acte de naissance. Dans le cas présent, il y a falsification d'un acte d'état civil.

**R**évolution, mais **n**ation!? On voit bien ce qui a de l'importance pour ces Français-là.

« ciment de la **n**ation » : dans le fichier *Faisons le point. L'écriture du français vue par des « gens de pratique », politiques... et autres agents du service public* de novembre 2017, voyez par exemple page v l'arrêt rendu par la Cour de cassation en 2012. Dois-je commenter.

Voyez mes autres écrits sur. Concernant le respect des lois et des personnes, les actions en justice... seront dorénavant menées collectivement, au niveau européen et international. Car – nous n'avons cessé de le démontrer – il n'y a rien à attendre des institutions de cette France-là.



\* ROUGET DE LISLE, « Comment je fis la *Marseillaise* », *Les Annales politiques et littéraires*... Paris, Adolphe Brisson Éditeur, 1<sup>er</sup> mai 1892, pages 281–282 ♡.

**P**AGES OUBLIÉES — On a célébré cette semaine le centenaire de la *Marseillaise*. Profitons de l'occasion pour offrir à nos lecteurs une curiosité littéraire. C'est l'histoire de la *Marseillaise* écrite par Rouget de l'Isle [ainsi composé] lui-même. — Cette page, peu connue, mérite d'être sauvé de l'oubli\*.

#### COMMENT JE FIS LA « MARSEILLAISE »

**J'**ARRIVE à cette terrible *Marseillaise*, qui m'a fait tant d'admirateurs et tant d'ennemis implacables.

On a bâti sur la création de cet hymne patriotique, ainsi que je l'avais nommé, cent contes divers : les uns ont dit que je l'avais composé dans un moment d'hallucination, les autres dans un moment d'ivresse, à la suite d'une orgie. D'autres prétendirent que ce chant m'avait été demandé par de hauts personnages.

La vérité, la voici :

Mon régiment, dirigé vers l'armée du Rhin, venait d'arriver à Strasbourg. J'allai demander un gîte à l'excellent M. Dietrich, maire de la ville, dont la famille toute patriarcale avait avec la mienne des relations d'amitié. M. Dietrich me reçut avec effusion et m'abandonna une charmante petite chambre ouvrant sur la place de la cathédrale. C'est chose légère que le bagage d'un sous-lieutenant : un uniforme, quelques livres de stratégie souvent consultés avec l'ardeur et les illusions qui vous font voir dans votre portemanteau les épauettes d'or aux étoiles d'argent de général en chef, voilà tout. J'avais de plus mes vieilles partitions de Lulli et de Glück. Enfin, bonheur inespéré, dans mon modeste gîte était un clavecin.

Le dîner fut plein d'expansion. On causa des malheurs des temps. M. Dietrich, qui connaissait cet amour de la musique dont mon père, vieux gentilhomme, lui avait fait confiance non sans une certaine appréhension de la pente où ces goûts pouvaient m'entraîner, me demanda si je ne trouverais pas un champ [*sic*] à substituer à l'odieux *Ça ira* et à la *Carmagnole*. Je lui promis d'y songer.

Le repas terminé, je pris congé de mes hôtes et j'allai courir la ville, tout plein de ces rêveries douces et mélancoliques, familières au bon Jean-Jacques, notre maître à tous.

Quelle amertume, me disais-je, remplirait ce grand cœur s'il voyait aujourd'hui cette génération nouvelle qu'il avait rêvée dans son *Emile*, si noble, si pleine d'un véritable civisme. Hélas ! pendant que le peuple au cri : *La patrie est en danger !* se lève comme un seul homme, et, sans armes, sans munitions, souvent sans pain, sans souliers, refoule l'étranger hors du territoire, d'autres Français, des gentils-hommes, traversent la frontière et viennent combattre leur

pays avec les hordes prussiennes. De quel côté est l'honneur, de quel côté est la patrie ?

Oui, me dis-je en modifiant un mot célèbre, quand l'honneur disparaît du reste du monde, il faut le chercher dans les rangs des armées nationales.

L'heure était propice aux grandes pensées. Les dernières lueurs du jour et les premières ténèbres de la nuit luttèrent dans le ciel et sur les eaux du Rhin. La flèche de la cathédrale coupait l'horizon enflammé et s'élevait colossale comme une des grandes pyramides sur les rives de ce Nil de l'Occident ; le bruit lointain du rappel battu dans les faubourgs répondait au bruit de mon cœur. Je pensai à cette frontière du Rhin que l'ennemi allait souiller, je rentraï et me jetai sur mon clavecin.

Je débutai d'abord par des accords vigoureux et confus. Puis je cherchai en même temps les vers et la mélodie. J'en atteste mon maître bien-aimé qui dort aujourd'hui sous les ombrages d'Ermenonville, j'en atteste l'auteur du *Contrat social*, ces accords, je les ai écrits pour les défenseurs de mon pays. Cette nuit dont le souvenir me suivra toute ma vie, cette nuit fut toute à ma patrie. Mes tempes battaient la fièvre. Le clavecin frémissait sous mes doigts.

Je commençai par un appel aux armes que m'inspirèrent les derniers roulements de la retraite, je fis entendre ensuite la voix grave des vieillards rappelant aux jeunes hommes qu'eux aussi avaient été jeunes, vaillants et vainqueurs.

Puis vint l'invocation à la patrie. La patrie, sévère, maîtresse, ne souffre pas de partage ; et j'entonnai d'une voix forte et inspirée le dernier couplet :

Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.

A ce moment, un tonnerre d'applaudissements éclata tout à coup au dehors. Je m'éveillai comme d'un songe. Mes bougies étaient consumées ; l'aurore se levait blanche et déjà, radieuse sur l'autre rive du Rhin.

M. Dietrich était sous ma fenêtre avec un officier supérieur que je ne connaissais pas, et plusieurs centaines de citoyens et de volontaires. Ils m'écoutaient et répétaient déjà à demi-voix mes inspirations. En même temps ma porte s'ouvrait, et les musiciens du Grand-Théâtre, conduits par M. Dietrich, entraient et s'emparaient de mon manuscrit.

Quand la ville fut éveillée, le tambour rassembla sur la place les volontaires qui partaient pour la frontière. Le chef fit faire le carré et plaça au centre ses musiciens mêlés à ceux du Grand-Théâtre.

C'était un homme d'une taille athlétique. Il portait l'écharpe tricolore et l'habit ample et étoffé. Ses cheveux blonds flottaient au vent et encadraient sa magnifique tête campée sur son large buste comme celle de l'hercule Farnèse.

— Quel est cet homme ?

— Un enfant de Strasbourg, me répondit-on, et le chef de la demi-brigade, Kléber.

Il va marcher contre l'ennemi qui est à la frontière prochaine, c'est-à-dire au pont de Keht; on entend le canon d'ici.

En cet instant, trois mille voix entonnaient ce chant, que j'appelais la *Romance des armées*. Hommes, femmes, enfants, tout le monde chantait. Arrivé au dernier couplet: *Amour sacré de la patrie*, Kléber s'écria d'une voix de Stentor: « A genoux, mes enfants, à genoux ! »

Les têtes se découvrirent, chacun s'agenouilla et un chœur formidable lança jusqu'aux cieux les derniers vers:

Sous ses drapeaux que la victoire  
Accoure à nos mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire.

Le canon d'au-delà du Rhin avait redoublé, et nous amenait le bruit de la bataille; le tocsin bondissait sous les voûtes séculaires de la flèche de Strasbourg.

Je vivrais cent ans que je verrais devant moi cette grande scène.

Le colonel Kléber me serra dans ses bras au milieu des applaudissements.

Je vous l'ai déjà dit, mes opinions étaient libérales. La noblesse avait abusé de ses privilèges; le clergé avait perdu

sa grandeur et son autorité morale; il devait être réformé. Je considérais encore la monarchie comme l'arche de salut de la liberté; la constitution de 1791, l'œuvre de la grande Assemblée constituante, je n'allais pas au-delà, et lorsque, au 10 août, je vis la royauté attaquée, bafouée, emprisonnée, je refusai le serment au gouvernement nouveau et rentrai dans la vie civile.

Cependant, mon chant de guerre de l'armée du Rhin marchant avec nos volontaires avait changé de nom.

Les Marseillais de Barbaroux étaient venus à Paris se joindre aux sections pour l'attaque des Tuileries. Un soldat qui se trouvait à Strasbourg avait porté à Marseille ce chant ignoré du Midi. Ce peuple, qui aime les arts et la musique, comme il aime le plaisir, en fit un hymne républicain. Hommes, femmes, vieillards et enfants, tout le monde, au bout de huit jours, dans cette ville volcanique, savait mon œuvre par cœur, et lorsque les terribles bataillons partirent, ils semèrent mon inspiration sur une ligne de deux cents lieues. Le titre que je lui avais donné était trop long à prononcer, et comme le peuple n'a jamais aimé les longues phrases, on trouva plus simple de dire ceci: « Les Marseillais chantent leur hymne de guerre, la *Marseillaise*. »

Ma poésie est bien faible, je le sais, mais elle respire partout l'amour de la patrie: j'ai voulu, imitant le Grec Tyrtée, apprendre aux soldats qu'il faut mourir plutôt que de voir le sol de la patrie foulé par l'étranger. C'était là toute ma pensée.

Le plus bel éloge de mon œuvre a été fait par le vainqueur de Fleurus: « Avec dix mille soldats et la *Marseillaise*, a-t-il dit, je bats quarante mille hommes. »

ROUGET DE L'ISLE.



## Hymnes nationaux étrangers

### Hymne national anglais

Que Dieu protège notre gracieuse Reine,  
 Longue vie à notre noble Reine,  
 Que Dieu protège la Reine!  
 Rends-la victorieuse,  
 Heureuse et glorieuse;  
 Que soit long son règne sur nous,  
 Que Dieu protège la Reine!

Ô Seigneur, notre Dieu, surgis  
 Disperse ses ennemis  
 Et fais-les chuter;  
 Confonds leurs complots,  
 Déjoue leurs conspirations de filou!  
 En Toi, nous mettons notre espoir;  
 Que Dieu nous protège tous!

Veuille bien verser sur elle  
 Tes dons les plus précieux;  
 Puisse-t-elle régner longuement  
 Puisse-t-elle défendre nos lois  
 Et nous donner toujours raison  
 De chanter avec cœur et à pleine voix:  
 Que Dieu protège la Reine!



### Hymne national belge

Après des siècles d'esclavage,  
 Le Belge sortant du tombeau,  
 A reconquis par son courage,  
 Son nom, ses droits et son drapeau.  
 Et ta main souveraine et fière,  
 Désormais peuple indompté,  
 Grava sur ta vieille bannière:  
 Le Roi, la Loi, la Liberté!

Marche de ton pas énergique,  
 Marche de progrès en progrès;  
 Dieu qui protège la Belgique,  
 Sourit à tes mâles succès.  
 Travaillons, notre labeur donne  
 À nos champs la fécondité!  
 Et la splendeur des arts couronne  
 Le Roi, la Loi, la Liberté!

Ouvrons nos rangs à d'anciens frères,  
 De nous trop longtemps désunis;  
 Belges, Bataves, plus de guerres.  
 Les peuples libres sont amis.

À jamais resserrons ensemble  
 Les liens de fraternité  
 Et qu'un même cri nous rassemble:

Le Roi, la Loi, la Liberté!  
 Ô Belgique, ô mère chérie,  
 À toi nos cœurs, à toi nos bras!  
 À toi notre sang, ô Patrie!  
 Nous le jurons tous tu vivras!  
 Tu vivras toujours grande et belle  
 Et ton invincible unité  
 Aura pour devise immortelle:  
 Le Roi, la Loi, la Liberté!



### Hymne national allemand

#### Premier couplet

L'Allemagne, l'Allemagne par dessus tout,  
 au-dessus de tout au monde.  
 Quand constamment pour sa protection  
 et sa défense,  
 fraternellement elle est unie,  
 de la Meuse (*Maas*) jusqu'au Niémen (*Memel*)  
 de l'Adige (*Etsch*) jusqu'au Détroit (*Belt*).  
 L'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout,  
 au-dessus de tout au monde.

#### Deuxième couplet

Femmes allemandes, fidélité allemande,  
 Vin allemand et chant allemand  
 doivent continuer dans le monde  
 de résonner avec leur ancienne beauté,  
 de nous porter à agir avec noblesse,  
 tout au long de notre vie.  
 Femmes allemandes, foi allemande,  
 Vin allemand et chant allemand.

#### Troisième couplet

*Paroles officielles de l'hymne  
 national allemand*  
 Unité et droit et liberté  
 pour la patrie allemande.  
 Cela, recherchons-le  
 en frères, du cœur et de la main.  
 Unité et droit et liberté  
 sont les fondations du bonheur.  
 Fleuris, dans l'éclat de ce bonheur,  
 Fleuris, patrie allemande! (*bis*)



**Hymne national suisse (français)**

*Sur nos monts, quand le soleil*  
par Charles CHATELANAT (1833–1907).

Sur nos monts, quand le soleil  
Annonce un brillant réveil,  
Et prédit d'un plus beau jour le retour,  
Les beautés de la patrie  
Parlent à l'âme attendrie;  
Au ciel montent plus joyeux (*bis*)  
Les accents d'un cœur pieux,  
Les accents émus d'un cœur pieux.

Lorsqu'un doux rayon du soir  
Joue encore dans le bois noir,  
Le cœur se sent plus heureux près de Dieu.  
Loin des vains bruits de la plaine,  
L'âme en paix est plus sereine,  
Au ciel montent plus joyeux (*bis*)  
Les accents d'un cœur pieux,  
Les accents émus d'un cœur pieux.

Lorsque dans la sombre nuit  
La foudre éclate avec bruit,  
Notre cœur presse encore le Dieu fort;  
Dans l'orage et la détresse  
Il est notre forteresse;  
Offrons-lui des cœurs pieux: (*bis*)  
Dieu nous bénira des cieus,  
Dieu nous bénira du haut des cieus.

Des grands monts vient le secours;  
Suisse, espère en Dieu toujours!  
Garde la foi des aïeux, Vis comme eux!  
Sur l'autel de la patrie  
Mets tes biens, ton cœur, ta vie!  
C'est le trésor précieux (*bis*)  
Que Dieu bénira des cieus,  
Que Dieu bénira du haut des cieus.

**Hymne national italien**

par Claude Roure

Frères d'Italie,  
L'Italie s'est réveillée;  
Du casque de Scipion,  
Elle s'est ceinte la tête.  
Où est la victoire?  
Elle porte chevelure

Parce que Dieu la créa  
Esclave de Rome.  
Rassemblons-nous en une cohorte;  
Nous sommes prêts à mourir,

L'Italie nous appelle.  
Nous sommes depuis des siècles  
Piétinés, moqués,  
Parce que nous ne sommes pas un peuple,  
Parce que nous sommes divisés.  
Rallions-nous à un seul  
Drapeau, une seule espérance:  
De nous unir tous ensemble  
Déjà l'heure sonne.  
Rassemblons-nous en une cohorte;  
Nous sommes prêts à mourir,  
L'Italie nous appelle.  
Unissons-nous, aimons-nous,  
L'union et l'amour  
Rèvelent aux peuples  
Les voies du seigneur:  
Jurons de rendre libre  
Le sol natal:  
Unis par Dieu  
Qui pourrait nous vaincre?  
Rassemblons-nous en une cohorte;  
Nous sommes prêts à mourir  
L'Italie nous appelle.  
Des Alpes à la Sicile  
N'importe où il est battu  
Chaque homme de fer  
A du cour, a de la poigne;  
Les enfants d'Italie  
Ainsi clament merci;  
Le chant de toutes les cloches  
Sonnent les vêpres.  
Rassemblons-nous en une cohorte;  
Nous sommes prêts à mourir  
L'Italie nous appelle.  
Elles sont de jonc flexible  
Les épées qui se sont vendues:  
L'aigle d'Autriche, déjà,  
A perdu des plumes.  
Il a bu le sang d'Italie  
Le sang polonais  
Et celui du cosaque.  
Mais son cœur lui brûle.  
Rassemblons-nous en une cohorte;  
Nous sommes prêts à mourir  
L'Italie nous appelle.

**Hymne national espagnol**

Texte choisi par le C.O.E.

Vive l'Espagne!  
Chantons tous unis  
Avec une voix distincte  
Et un seul cœur

Vive l'Espagne!  
Des vertes vallées  
À l'immense mer,

Un hymne de fraternité  
Aime la Patrie  
Car elle sait embrasser  
Sous son ciel bleu  
Les peuples en liberté

Gloire aux fils  
Qui donnent à l'Histoire  
Justice et grandeur  
Démocratie et paix  
Vive l'Espagne!



### Hymne national portugais

Héros de la mer, noble peuple,  
Nation vaillante et immortelle  
Montrez aujourd'hui de nouveau  
La splendeur du Portugal!  
Entre les brumes de la mémoire,  
Ô Patrie, résonne la voix  
De tes illustres aïeux  
Qui te mènera à la victoire!

Aux armes, aux armes!  
Sur la terre, sur la mer,  
Aux armes, aux armes!  
Pour la Patrie, lutter!  
Contre les canons marcher, marcher!

Déploye l'invincible drapeau,  
À la lumière vive de ton ciel!  
Que l'Europe clame à la Terre entière:  
Le Portugal n'a pas péri!  
Embrasse ton sol, magnifique,  
L'océan, rugissant d'amour,  
Et ton bras vainqueur  
Donna de nouveaux mondes au monde!

Aux armes, aux armes! [...]

Saluez le soleil qui se lève  
Sur un avenir radieux;  
Que l'écho d'une offense  
Soit le signal de ressurgir.  
Les rayons de cette forte aurore  
Sont comme les baisers d'une mère,  
Qui nous gardent, nous préservent,  
Contre les injures du sort

Aux armes, aux armes! [...]



### Hymne national algérien

Version officielle en langue française

Nous jurons! par les tempêtes dévastatrices  
abattues sur nous  
Par le sang noble et pur généreusement versé  
Par les éclatants étendards flottant au vent  
Sur les cimes altières de nos fières montagnes  
Que nous nous sommes dressés pour la vie ou la mort  
Car nous avons décidé que l'Algérie vivra  
Soyez-en témoin! Soyez-en témoin!  
Soyez-en témoin!

Nous sommes des combattants pour  
le triomphe du droit  
Pour notre indépendance, nous sommes entrés  
en guerre  
Nul ne prêtant oreilles à nos revendications  
Nous les avons scandées au rythme des canons  
Et martelées à la cadence des mitrailleuses  
Car nous avons décidé que l'Algérie vivra  
Soyez-en témoin! (*ter*)

Ô France! le temps des palabres est révolu  
Nous l'avons clos comme on ferme un livre  
Ô France! voici venu le jour où il te faut rendre  
des comptes

Prépare toi! voici notre réponse  
Le verdict, Notre révolution le rendra  
Car nous avons décidé que l'Algérie vivra  
Soyez-en témoin! (*ter*)  
Nos braves formeront les bataillons  
Nos dépouilles seront la rançon de notre gloire  
Et nos vies celles de notre immortalité  
Nous lèverons bien haut notre drapeau  
au-dessus de nos têtes  
Front de libération nous t'avons juré fidélité  
Car nous avons décidé que l'Algérie vivra  
Soyez-en témoin! (*ter*)

Des champs de bataille monte l'appel de la patrie  
Écoutez-le et obtempérez!  
Écrivez-le avec le sang des martyrs!  
Et enseignez-le aux générations à venir!  
Ô Gloire! Vers toi nous tendons la main!  
Car nous avons décidé que l'Algérie vivra  
Soyez-en témoin! Soyez-en témoin!  
Soyez-en témoin!



**Hymne national sénégalais**

Cet hymne a été écrit par Léopold Sédar SENGHOR...  
La musique est de Herbert PEPPER

Pincez tous vos koras, frappez les balafons.  
Le lion a rugi.  
Le dompteur de la brousse  
D'un bond s'est élancé,  
Dissipant les ténèbres.  
Soleil sur nos terreurs, soleil sur notre espoir.  
Debout, frères, voici l'Afrique rassemblée.

*Refrain :*

Fibres de mon cœur vert.  
Épaulé contre épaulé, mes plus que frères,  
Ô Sénégalais, debout !  
Unissons la mer et les sources, unissons  
la steppe et la forêt !  
Salut Afrique mère, salut Afrique mère.

Sénégal toi le fils de l'écume du lion,  
Toi surgi de la nuit au galop des chevaux,  
Rend-nous, oh ! rends-nous l'honneur  
de nos ancêtres,

Splendides comme ébène et forts comme le muscle  
Nous disons droits – l'épée n'a pas une bavure.

Sénégal, nous faisons nôtre ton grand dessein :  
Rassembler les poussins à l'abri des milans  
Pour en faire, de l'est à l'ouest, du nord au sud,  
Dressé, un même peuple, un peuple sans couture  
Mais un peuple tourné vers tous les vents du monde.

Sénégal, comme toi, comme tous nos héros,  
Nous serons durs sans haine et des deux bras ouverts.  
L'épée, nous la mettrons dans la paix du fourreau,  
Car le travail sera notre arme et la parole.  
Le Bantou est un frère, et l'Arabe et le Blanc.

Mais que si l'ennemi incendie nos frontières  
Nous serons tous dressés et les armes au poing :  
Un peuple dans sa foi défiant tous les malheurs,  
Les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes.  
La mort, oui ! Nous disons la mort,  
mais pas la honte.

**Hymne national saoudien**

Pressez-nous à la Gloire et la suprématie !  
Glorifiez-nous le Créateur du ciel  
Et hissez-nous le Drapeau Vert,  
L'emblème de la lumière !

Dieu est le plus Grand ! Oh Ma Patrie ! (*bis*)  
Ma Patrie doit vivre toujours !  
La Gloire de tous les Musulmans !  
Gloire pour le Roi, pour le drapeau et la Patrie !

**Hymne national nord-coréen**

Pays du Matin calme, plein de soleil, regorgeant  
d'or, d'argent,  
C'est la belle patrie de trois mille li  
de notre brave peuple  
Honoré par son histoire cinq fois millénaire,  
l'éclat de sa culture  
Que chacun à notre chère Corée se dévoue  
corps et âme !

L'esprit du Paektu nous anime autant  
que l'amour du travail,  
Par la justice unis nous voulons marcher  
à la tête du monde,  
Peuple débordant d'énergie qui a édifié son pays,  
Que chacun à une Corée digne et prospère  
à jamais fasse honneur !

**Hymne national chinois**

Debout ! Les gens qui ne veulent plus être  
des esclaves !  
C'est avec notre chair que nous bâtirons  
notre nouvelle Grande Muraille !  
La Nation connaît son plus grand danger,  
Chacun doit pousser un dernier cri.  
Debout ! Debout ! Debout !  
Nous, qui ne faisons plus qu'un,  
Bravons les tirs ennemis, marchons !  
Bravons les tirs ennemis, marchons !  
Marchons ! Marchons ! Marchons !

**Hymne national japonais**

Puisse votre règne  
Durer mille ans,  
Pour huit-mille générations,  
Jusqu'à ce que les pierres  
Deviennent roches  
Recouvertes de mousse.

**Hymne national russe**

Russie est notre puissance sacrée,  
 Russie est notre pays bien-aimé.  
 Forte volonté, grande gloire  
 Sont ton héritage à jamais!

*Refrain*

Sois glorieuse, notre libre Patrie,  
 Alliance éternelle de peuples frères!  
 Sagesse de nos ancêtres!  
 Sois glorieux, notre pays! Nous sommes fiers de toi!

Des mers du sud au cercle polaire  
 S'épanouissent nos forêts et nos champs.  
 Tu es seule au monde! Tu es unique!  
 Terre natale gardée par Dieu.

Espaces étendus pour les rêves et la vie  
 Nous ouvrent l'avenir.  
 Notre fidélité à la Patrie nous rend forts.  
 Ce fut ainsi, c'est ainsi, et ce sera toujours ainsi!

**Hymne national américain**

*The Star-Spangled Banner*, « La Bannière étoilée »  
 (Paroles françaises de AERTS. Éditions Salabert)

Oh! Regardez dans la clarté du matin  
 Le drapeau par vos chants célèbre dans la gloire  
 Dont les étoiles brillent dans un ciel d'azur  
 Flottant sur nos remparts annonçant la victoire.  
 L'éclair brillant des bombes éclatant dans les airs  
 Nous prouva dans la nuit cet étendard si cher!  
 Que notre bannière étoilée flotte encore,  
 Emblème de la liberté, de la liberté.  
 Sur les côtes obscures à travers le brouillard épais  
 Quand l'ennemi hautain, dans le silence arme;  
 Quelle est cette douce brise qui doucement s'élevait  
 Nous le fit découvrir dans le lointain caché!  
 Les premières lueurs de l'aurore matinale  
 Rayons de gloire brillèrent au lointain.  
 Que notre bannière étoilée flotte longtemps  
 Sur le pays de la liberté, au pays des braves!  
 Oh! Toujours tant que l'homme libre vivra  
 Entre son foyer et la désolation de la guerre  
 Béni par la victoire et la paix, secouru par le ciel  
 Célébrons le pouvoir qui a su préserver la nation  
 Et confiant dans la justice de notre cause  
 Répétons notre devise « En Dieu est notre espoir ».  
 Et la bannière étoilée en triomphe flottera  
 Sur le pays de la liberté au pays des braves!

**Hymne national péruvien***Couplet I*

Fort longtemps, le Péruvien opprimé  
 traîna la chaîne ignominieuse;  
 condamné à une servitude cruelle  
 fort longtemps, en silence, il gémit.  
 Dès que le cri sacré

Liberté! fut entendu sur ses côtes,  
 l'indolence de l'esclave secouant,  
 humilié, le cou redressa.

*Refrain*

Nous sommes libres, restons-le à jamais  
 et que le Soleil renonce à ses lumières  
 plutôt que nous manquions au vœu solennel  
 que la Patrie adressa à l'Éternel.

*Couplet II*

Déjà, le fracas des chaînes rudes  
 que nous entendîmes depuis trois siècles d'horreur,  
 des libérés au cri sacré  
 que tout le monde entendit sans voix, cessa  
 Partout, San Martín s'enflammait,  
 Liberté, Liberté, prononça-t-il,  
 et les Andes qui berçaient leur base  
 l'annoncèrent aussi à l'unisson.

*Couplet III*

Avec son influx les peuples s'éveillent  
 et tel un éclair courut l'opinion;  
 depuis l'isthme jusqu'à la Terre de Feu,  
 depuis la Terre de Feu aux régions glaciales.  
 Tous jurèrent de briser le lien  
 que la Nature, aux deux mondes, avait refusé,  
 et de casser le sceptre que l'Espagne  
 inclinait fièrement vers les deux.

*Couplet IV*

Lima remplit ce vœu solennel,  
 et sévèrement, montra sa colère  
 en rejetant le tyran impuissant  
 qui tentait de prolonger son oppression.  
 Sous son effort, les fers craquèrent  
 et les sillons, réparés sur lui-même,  
 attisèrent la haine et vengeance,  
 héritées de son Inca et Seigneur.

*Couplet V*

Compatriotes, ne la voyons point esclavagée.  
 Si trois siècles, humiliée, elle gémit,  
 jurons qu'elle restera libre à jamais  
 en gardant sa propre splendeur.  
 Nos bras, à ce jour, désarmés,  
 qu'ils amorcent toujours le canon  
 car un jour les pages de l'Ibérie  
 éprouveront la frayeur de son fracas.

*Couplet VI*

Excitons la jalousie de l'Espagne  
 car elle pressent avec misère et fureur

qu'en concurrence avec les grandes nations,  
notre patrie sera mise au parangon.  
Dans la liste que celles-ci formeront,  
nous remplirons en premier la ligne  
avant l'ambitieux tyran ibérien  
qui désola toute l'Amérique.

*Couplet VII*

Sur leur sommet, les Andes soutiennent  
le drapeau ou l'oriflamme bicolore,  
qui annonce aux siècles l'effort  
que la liberté, à jamais, nous coûta.  
Qu'à leur ombre nous vivons tranquilles,  
et qu'au soleil naissant par ses sommets,  
nous renouvelions le grand serment  
que nous avons prêté au Dieu de Jacob.



### Hymne des Samis (Lapons)

Isak SABA, *Sámi soga lávlla* ✨.

(« Chanson du peuple Sami »)

(The National anthem of the Sami-People)

Instrumental *Sámi soga lávlla* (mp3)

Translated by Ragnar Müller-Wille  
and Rauna Kuokkanen ✨, ✨.

1. Far up North 'neath Ursa Major  
Gently rises Saamiland.  
Mountain upon mountain.  
Lake upon lake.  
Peaks, ridges and plateaus  
Rising up to the skies.  
Gurgling rivers, sighing forests.  
Iron capes pointing sharp  
Out towards the stormy sea.
2. Winter time with storm and cold  
Fierce blizzards.  
Saami kin, with hearts and souls

Their lands do love.  
Moonlight for the traveller,  
Living Aurora flickering,  
Grunt of reindeer heard in groves of birch,  
Voices over lakes and open grounds,  
Swish of sled on winter road.

3. Summer's sun casts golden hues  
On forests, seas and shores.  
Fishermen in gold, swaying  
With the golden seas, golden lakes.  
Silver Saami rivers gurgling  
'round sparkling poles, shining oars.  
Singing, men float down  
Rapids, great and small,  
And waters calm.

4. Saamiland's people  
With unbending strength  
Defeated killing enemies, bad trades,  
Sly and evil thieves.  
Hail thee, tough Saami kin!  
Hail thee, root of freedom!  
Never was there battle,  
Never brother's blood was spilt  
Amongst the peaceful Saami kin.

5. Our ancestors long ago  
Trouble makers did defeat.  
Let us, brothers, also resist  
Staunchly our oppressors.  
Oh, tough kin of the sun's sons,  
Never shall you be subdued  
If you heed your golden Saami tongue,  
Remember the ancestors' word.  
The Saamiland for the Saami!



## LETTRE A MARIANNE. ☆

Majeŝté, salut !

Toi seule es notre reine. Nous n'avons pas d'autre souveraine que toi. Nous, républicains, nous sommes tes sujets. A toi seule nos hommages, nos respects, nos bras, nos cœurs, tout jusqu'à notre sang. Nous ne reconnaissons de loi que la tienne, de pouvoir que le tien. Ton autorité seule est légitime. Tu n'as pas besoin, toi, de blason, d'aigle ou de lion, ou de quelque autre bête pour être noble ..... Voracité et férocité tu laisses ça aux empereurs et aux reines de proie ! Tu n'as pas besoin d'huile pour être sacrée comme une salade. Tu n'as pas besoin d'oripeaux et de panaches pour être digne comme le boeuf gras. Tu n'as pas besoin de porte-queue, de porte-clés, de porte-coton pour être suivie comme Pourceaugnac. Tu n'as pas besoin de constables, de sergents, de gendarmes pour être veillée comme une voleuse. Tu n'as pas besoin de gardes à pied et à cheval, de soldats aux tuniques et aux calottes rouges comme leurs consciences pour contenir tes ennemis ; de licous ni de jarretières, de pensions ni de saucissons pour retenir tes amis. Tu n'a ni cour, ni budget, ni liste-civile, ni cassette ; pas plus l'or qui séduit que le fer qui soumet, pas plus le prêtre qui lie les âmes que le bourreau qui ficelle les corps, pas plus de Sénat qui vote que de *Moniteur* qui mente. Tu as même tout cela contre toi, et pourtant tu es la plus redoutée des puissances. Toi seule es vraiment absolue ; toi seule règues par la grâce de Dieu et la volonté du Peuple ; toi seule peux dire : *Dieu et mon droit !* car tu as pour toi le dévouement et tu fais trembler ceux qui ont le reste. Tu ne contrains ni ne paies tes recrues. On te sert sans solde, sans pain, sans condition, sans faiblir ni douter, succès ou non, par devoir, par passion, corps et âme, vie et biens, à ton gré.

Pour nous surtout, républicains proscrits, sans feu ni lieu, sans pénates ni patrie, tu es tout, refuge, cité, foyer, notre famille, notre mère, notre amour, notre foi, notre espoir, l'idole à qui nous sacrifions jusqu'à notre mémoire, l'idéal pour lequel nous vivons et mourons contents. Combien d'entre nous déjà sont vieillissés avant l'âge et morts avant le temps à ton rude et doux service, maîtresse vénérée ? Combien d'autres nous ont précédés ; combien d'autres hélas ! nous suivront peut-être encore ? N'importe ! tu ne manqueras jamais de dévoués. Tu ordonnes, liberté, fortune, vie, voilà ! Prends, dispose, ni *mais* ni *si*, tout à toi et tous jusqu'au dernier, et vive Marianne, vive la République, vive le droit, vive la vie !

Car tu es la République, la justice, l'avenir. Qui es-tu sans cela ? Sans cela tu ne serais pas. Qui fait ton titre, ta force, ton pouvoir, ton savoir à toi, pauvre fille de rien, nue et née dans une citerne, sur un lit d'ardoise ? Pourquoi troubles-tu les princes sur leurs trônes, dans leurs armures, au milieu

de leurs canons, de leurs bastions, de leurs légions, de leurs espions, de leurs millions, de leurs violons ? Pourquoi es-tu objet de terreur pour eux, de confiance pour nous ? leur tourment et notre joie ? Pourquoi t'accusent-ils, te condamnent-ils, te maudissent-ils, quand nous te louons, t'honorons et te bénissons ? C'est que tu es à la fois l'ange de la paix et de la guerre, de la haine et de l'amour, de la récompense et de la peine, de la justice enfin, portant dans les plis de ta robe damnation et grâce, dans ta main droite l'épée de feu qui frappe comme la foudre en éclairant, qui flamboie jusqu'au fond du cœur des coupables, et dans ta gauche les lauriers et les palmes des martyrs. Oui, ils ont raison de craindre et nous d'espérer, car tu es vraiment la guerre, la haine, la mort du mal, du vice, du crime, du besoin, de l'erreur, de toute cette portée immonde dont la royauté est la mère ; oui, tu brandis ton arme et ta torche contre les abus, les privilèges, les aristocraties, les tyrannies, comme tu manies aussi l'outil et secoues le flambeau, comme tu es aussi l'âme, la vie, la source de tout bien, de toute paix, de tout ordre, de toute lumière, de tout progrès, de toute civilisation, fécondant l'esprit, assurant le travail, distribuant le produit, rapprochant les distances, confondant les frontières, faisant régner sur toute la terre l'harmonie par l'abondance, l'abondance par la science et la science par la liberté. Grâce à toi, ton peuple, ton peuple de France est aussi bon à l'ouvrage qu'à l'émeute. Par toi, il excelle à l'atelier comme sur la barricade. Depuis toi, il est artiste en travail comme en révolution. Avant toi, en effet, où en était l'art ? Juste où en était la liberté. L'esclavage est stérile. Industrie, vapeur, électricité, et la presse et le droit qui les devance et l'espérance qui les suit, voilà tes bienfaits, ô bonne Pandore ! Sans toi, les hommes restaient étrangers, hostiles, barbares les uns pour les autres. Il y avait plus loin de Paris à Versailles, que de Paris à Londres aujourd'hui. Génie de l'humanité, tu l'affranchis de toute servitude même physique, du temps, de l'espace, des forces aveugles et perverses, de la matière comme des rois. C'est là ton œuvre, fille de 48, petite-fille de 93, reine de France, reine du monde, reine unique, reine quand même et pour toujours, reine universelle et éternelle, reine sans héritiers, Marianne première et dernière ..... à toi seule, salut !

Où es-tu, reine de la démocratie ? Ils croyaient te tenir dans leur cimetière de décembre, inanimée, enfouie jusqu'au cou et la face découverte, pour que chacun pût te reconnaître et dire en désespérant de toi : Elle est morte et enterrée.

Ils croyaient te tenir sur la dalle du Boulevard, abattue, vaincue, rendue à merci et à néant, passée au fil et à la pointe de leurs bayonnettes, de leurs lances, de leurs sabres, de leurs poignards, au fer et au plomb de leur mitraille.

Ils croyaient te tenir entre quatre planches, à fond de cale, asphyxiée, engloutie, disparue à jamais dans la sentine de leurs pontons.

Ils croyaient te tenir entre quatre murs, à la chaîne, au verrou et au geôlier, garrotée, enfermée, impuissante dans leur cachot de Belle-Isle, ajoutant, pour mieux te garder, au fer et à la pierre, aux hommes plus durs encore, les éléments mêmes... faisant de l'Océan un fossé de prison.

Ils croyaient te tenir en exil, hors de France, expulsée, prohibée, chassée par toutes les voies de terre et de mer, laissant à tous les graviers et à toutes les vagues de ta route des lambeaux de ta chair et des gouttes de ton sang, cherchant, quéant, mendiant aux glaciers de la Suisse, aux brouillards d'Angleterre, aux déserts d'Amérique un repos introuvable, un abri disputé, un verre d'eau refusé même par les Républiques.

Pis encore, ils, croyaient te tenir aux Tuileries, au Luxembourg, au Palais-Bourbon, dans leurs chambres et antichambres parmi les sénateurs et les laquais, les conseillers et les grooms, les évêques et les catins. Toi, sous leurs livrées, leurs rubans, leurs galons, leurs cordons, sous l'or et l'argent de la prostitution. Ne pouvant te forcer, ils croyaient te corrompre, t'acheter, t'avoir enfin à tout prix ! Toi, Notre-Dame, à ce Monsieur d'Hay-Market !

O Vierge du Peuple, faveurs ou rigueurs, sévices ou caresses, rien de ce démon ne peut rien sur toi. Nul, et lui moins que personne, ne peut te posséder, te fléchir, te chasser, t'enfermer, te tenir, te tuer. Non, tu n'es au pouvoir ni des vers de terre, ni des guichetiers, ni des chambellans, ni des argousins, ni des empereurs. Non, tu n'es ni morte, ni captive, ni proscrite, ni séduite. Non tu n'es pas en terre, en prison, en exil, encore moins en palais. Tu ne hantes pas les mauvais lieux. Tu es dans les bois, dans les champs, au grand air, sous la voûte du ciel ou même dans les trous, les caves et les cavernes, mais non dans les Louvres. Tu ne vis pas avec les princes... Trop, bien née pour ça. Fille de Dieu, tu vis avec les gueux, les humbles, les pauvres, avec les ilotes, les prolétaires, les misérables, les opprimés, les déshérités, les dévoués, les pieds-nus, les sans-culottes et les meurt-de-faim, avec la chair à canon et à scalpel, avec les hommes de peine, de sacrifice et de bonne volonté, avec ceux qui travaillent, qui souffrent et qui luttent avec les ouvriers et les paysans, voilà tes gens !

Oui, sous les nouveaux comme sous les anciens Césars, tu te réfugies dans les catacombes, et tu en sortiras encore une fois pour sauver le monde. Tu n'aimes que le Peuple, parce que le Peuple seul t'aime. Tu ne dépends que de lui et de toi, de ton droit et de sa force. Tu n'as, Dieu merci ! autour de toi, ni princes, ni prêtres, ni grands, ni moyens, tu n'as que les petits... la lie, la plèbe, le rebut, voilà tes élus, tes disciples, tes apôtres, tes confesseurs, tes martyrs, cœurs simples, âmes neuves, têtes saines, mains fortes, qui t'ignoraient hier, pauvres payens de Décembre, adonnés au faux-dieu, éclairés par ta grâce et brisant le bois qu'ils ont adoré !

Quels étaient tes derniers témoins, ceux d'Angers, par exemple ? Tous gens d'en bas, sans nom, sans aveu, des carriers, des mineurs, des enfants de la terre, sortis des profondeurs de l'abîme, venus on ne sait d'où, une nuit, comme des champignons, n'ayant guère vu que le jour de leur lampe, symbole de la part de soleil que leur fait le monde, amenés par toi à la vie, à la lumière, vrais charbonniers nouveaux où ne figurent, cette fois, ni avocat, ni médecin, ni officier, ni poète, aucun de ces habits qui ont souvent guidé et souvent trompé la blouse, les travailleurs seuls, abandonnés à eux-mêmes, vivant de ta vie, savans de ta science, pensant ta pensée, parlant ta parole et faisant entendre, pour la première fois, en politique, la vraie, franche et nette langue du peuple, des compagnons ardoisiers enfin, inconnus et obscurs comme leur tâche, grands comme leur misère, forts comme leur poudre et te tirant enfin du puits, auguste vérité !

Combien sont-ils ? Multitude. — Qui les connaît ? Personne. — Que veulent-ils ? Justice.

Ah ! qui que vous soyez, nobles inconnus, glorieux ignorés, dignes enfants de Marianne, salut à vous comme à elle !

Votre politique est comme votre labeur, toute de devoir et de désintéressement. Vous n'êtes mus, vous, ni par l'égoïsme, ni par la vanité, ni par l'ambition, ni par l'orgueil, ni par l'amour du pouvoir, ni par la soif du renom, par aucune des basses passions des hautes classes. Vous ne faites pas comme ces académiciens qui signent leur petite opposition en majuscules. Mais, semblables à ces pieux et naïfs confrères du moyen-âge qui élevaient leurs cathédrales par pur dévouement, pour l'amour de Dieu et sans y mettre d'autre nom que le sien, vous, ouvriers de la Marianne, artisans de la grande œuvre, vous vous dévouez anonymement aussi, vous travaillez ainsi sans signer, vous édifiez au nom du Peuple ; et votre œuvre collective subsistera de même pour témoigner de vos efforts et de vos mérites ; et votre souvenir général n'en sera que plus haut et plus cher dans la mémoire des hommes libres, que mieux gardé dans la conscience de l'immortelle histoire. Allez, vous serez mieux que des grands hommes, vous serez des saints, canonisés dans la religion de l'avenir, inscrits à jamais dans le martyrologe de l'Eglise des Peuples, occupant la première place dans le paradis éternel de la Révolution. Qui que vous soyez, partagez avec la Madone qui vous a si bien inspirés et que vous avez si bien servie, notre reconnaissance et notre vénération !

Et toi, mère, que fais-tu à cette heure ? Tu n'es pas comme la Vierge aux sept douleurs, pleurant ton fils mort et mettant ton Christ au tombeau. Tu n'es ni dolente, ni geignante, ni éplorée, ni désolée, car on ne peut pas plus tuer qu'enterrer ton robuste et vaillant enfant. Tu es plutôt comme la vaillante Alcmène, élevant Hercule jeune, l'enseignant à étouffer les serpents dans son dur berceau, le nourrissant du lait de tes rudes mamelles, de la moelle et de la vie des héros, le formant aux sublimes exemples, aux suprêmes leçons, le préparant à ses douze travaux, à dompter monstres et tyrans, lui apprenant son métier de libérateur et de martyr, l'aguerrissant, l'endurcissant, le fortifiant dans la noble gymnastique du courage, dans l'exercice du dévouement, dans l'habitude de la patience, l'insouciance du danger et le mépris de la mort, bref, l'instruisant de son devoir, de son droit et de sa force, lui disant qu'il n'y a pas de force contre la sienne, de droit contre le sien et qu'il doit combattre pour reprendre sa souveraineté. Va, il le sait assez maintenant. L'Amphytrion des Tuileries ne le lui a que trop prouvé. Arme-le donc sans retard de ta pique révolutionnaire, de ce fer de 92, vengeur au dedans, vainqueur au dehors, et envoie-le contre les maîtres au secours des esclaves. Puis, ses journées faites, le mal détruit, la guerre finie, la dernière arme brisée sur la tête du dernier roi, assieds-toi victorieuse et clémente et règne en paix sur le monde libre, ayant pour sujets des citoyens, pour trône une gerbe, pour couronne des fleurs, pour glaive un soc et pour code un pain.

Qu'attends-tu ? tu es toute puissante. La France est à toi. Tu comptes des affiliés partout. Le nord, le midi, l'est, l'ouest, tout est entrepris, pratiqué, travaillé jusqu'à cette Charente, berceau du bonapartisme et bientôt son tombeau ; tu as des amis de tout âge et de toute sorte jusque dans les écoles qui te reconnaissent, jusque dans les Zouaves qui te fusillaient, jusque dans le prétoire qui t'accuse, jusque dans le jury qui te condamne, jusque dans le juge qui te punit. Valleton lui-même est des tiens et se menace en ton nom. Ceux qui te persécutent tout haut, te prient tout bas ! Ils t'incriminent en tremblant et te réprouvent en priant. Dresse-toi et ils tomberont à genoux, à plat-ventre, à mains jointes, faisant *meâ culpâ*, demandant pardon, implorant grâce, jetant leur toge, leur balance et leurs faux poids, arrêtant réquisitoires, verdicts et sentences, ou plutôt retournant tout en ta faveur contre tes ennemis, t'ouvrant leurs bras, leurs cœurs, leurs poches, t'offrant leurs dévouements, leurs serments, leurs services et criant plus haut que nous : VIVE MARIANNE et son auguste famille !

Oui, certes, et ce ne sera pas notre moindre vengeance,

nous entendrons tous ces traîtres doublés de parjures. Baroche t'offrir son éloquence, Magnan te présenter les armes, Sibour te donner l'eau bénite, Véron te desserrer sa bourse, Veillot te prêter sa plume, et Jérôme en prince socialiste et en galant Judas te tendre la main. Lève le pied et écrase tous ces reptiles, du premier au dernier, princes et valets de la trahison. Purge la terre, et pardessus ces restes impurs du vieux monde, pardessus les fossiles monarchiens, impériaux, fusionnistes de première ou de dernière formation, fonde la société nouvelle, sur les trois grands principes du droit: *Liberté, Égalité, Fraternité!*

**Salut Marianne pleine de force, le peuple est avec toi; le fruit de tes entrailles, la République, est bénie! Sainte Marianne, mère du droit, aie pitié de nous! [\*] délivre-nous!**

Vierge Mariane [sic], entends, écoute, exauce nos litanies, nos prières et nos vœux! Asile du banni, liberté du captif, patrimoine du pauvre, famille du paria, espoir de l'affligé, force du faible, foi du mourant, immortalité du mort, rends-nous la France, rends-nous la patrie, rends-nous la République!

[\*] **Vierge de la Liberté, délivre-nous des rois et des papes!**

[\*] **Vierge de l'Égalité, délivre-nous des aristocrates!**

[\*] **Vierge de la Fraternité, délivre-nous des soldats!**

[\*] **Vierge de la Justice, délivre-nous des juges!**

Vierge de la Vérité, délivre-nous des diplomates!

Vierge de la Sincérité, délivre-nous des alliances et des conférences!

Vierge de la Probité, délivre-nous des excellences, des mouchards, du Sénat, des voleurs, du budget, de l'emprunt, de l'impôt, de la Bourse, de la Banque, du grand-livre, de la guerre, de la famine, de la peste, de l'empire et de l'Empereur!

Vierge du droit et du devoir, du courage et de la force, Vierge de l'honneur, montre-toi enfin! Que chacun dise: C'est elle! Anime-nous, soutiens-nous, combats avec nous! Il est temps. A cette heure, princes et ambassadeurs, tous ces mangeurs d'hommes sont à table. Le couvert est mis. La carte de l'Europe est leur nappé. Ils se servent les peuples et se découpent les nations. Italie, Pologne, Hongrie, Roumanie sont les plats chauds partagés par le lion qui se réserve la France. Les animaux prennent leur nourriture. Surprends-les à la curée, arrache-leur la proie et coupe-leur l'appétit. Marche sur ces monstrueux asticots qui rongent le monde en le souillant, comme s'il était déjà mort. Sauve la France! sauve l'humanité! Donne le signal, sonne le tocsin de Février et pousse avec nous notre cri de bataille et de victoire: Vive la République démocratique et sociale universelle!

**Ainsi soit-il!** [\*] J.-L. DEBRÉ ajoute: **Sainte Marianne.**

*Le Comité de la Commune révolutionnaire,  
Félix PYAT, ROUGÉE, G. JOURDAIN.*

*Londres, 24 Février 1856.*

Londres. — Imprimerie de F. MARTIN, 16, York Buildings, Adelphi.



1. ASSEMBLÉE NATIONALE ✨: (Félix PYAT siégea à quatre reprises à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des députés.) Biographie extraite du *Dictionnaire des Parlementaires français... Depuis le 1<sup>er</sup> Mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai 1889...* d'Adolphe ROBERT, Edgar BOURLOTON et Gaston COUGNY. 5 vol. in-8. Paris, Bourloton, 1891\_5, p. 60-62 ✨. Biographie à comparer à celle de Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle...* 17 vol. in-fol. Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1875\_13, p. 439-440 ✨; et cetera.

2. Dans la prière à *Marianne* de 1856, soit environ 8 ans après, contrairement aux *aristocrates, soldats, juges, diplomates...* il ne demande pas que nous soyons délivrés de la *Présidence de la République*.

3. Association Ergodis (bépo) ✨: « Il n'y a pas de président, est-ce normal? ¶ La loi exige la présence d'un représentant légal et non celle d'un président. D'autres associations, comme [l'Autre Net](#)\* par exemple, ont un Collège solidaire. ¶ On précise noir sur blanc que personne n'est au-dessus des autres: tous les membres du Collège sont présidents [...]. Si le poste de président n'existe pas, personne ne peut en détourner l'usage. »

\* Voir sur le site: *Le 5 Mai, faisons la fête à Macron* ✨; etc.

Les documents qui suivent n'ont d'autre but que de faire connaître la personnalité de Félix PYAT, le contexte dans lequel il a publié la *Lettre à Marianne*, les critiques dont elle a fait l'objet, etc.

Dans la *Biographie de Félix Pyat* (1810-1889)<sup>1</sup>, « Jules Simon rapporte que M. de Vaulabelle tenait Félix Pyat pour le premier orateur de l'Assemblée. Le 5 octobre 1848, le représentant du Cher proposa, au cours du débat sur la Constitution, la **suppression de la Présidence de la République**<sup>2</sup>:

Citoyens représentants, dit-il en débutant, je ne veux pas de Président. Je n'ai pas la prétention de vous convertir à mon opinion: je veux, je dois seulement vous dire ce que je regarde comme la vérité. Toute société, pour être bien faite, doit être faite à l'image de l'homme et conformément à sa nature... **Il faut donc connaître l'homme pour connaître la société.** Ce qui a toujours manqué aux législateurs du passé, c'est la science de l'analogie, c'est l'étude de l'homme et l'observation de sa nature, c'est de n'avoir pas regardé d'assez près le modèle, l'œuvre de Dieu, le grand législateur; c'est de n'avoir pas conformé leur institution à la sienne, en un mot la société à l'homme. L'homme est un gouvernement. Il se passe en lui tous les phénomènes d'un gouvernement parfait, car il en est un; il a en lui des pouvoirs distincts, mais réglés par une volonté supérieure. Le cerveau est un vrai pouvoir législatif qui propose, discute et vote, une sorte d'assemblée délibérante comme la vôtre, une convention de toutes les facultés, de toutes les activités, de tous les droits, de tous les devoirs, de tous les intérêts, de tous les besoins, de toutes les passions et de tous les sentiments de l'homme. Le bras est un vrai pouvoir exécutif, l'agent, le ministre qui réalise et matérialise la volonté humaine. La tête commande, le bras exécute, et le bras dépend de la tête, l'action, de la volonté. Dieu n'a donc pas fait le pouvoir exécutif indépendant du pouvoir législatif dans l'homme; un homme n'a pas deux volontés, un corps n'a pas deux têtes. **C'est l'instinct de cette vérité qui vous a fait rejeter les deux Chambres; la démonstration de cette même vérité devrait aussi vous faire exclure le Président.**

» MM. de Tocqueville et de Parieu répondirent à l'orateur, et, le lendemain, M. J. Grévy présenta son célèbre amendement, en faveur duquel votèrent les partisans de l'abolition de la Présidence, mais qui ne tendait en réalité qu'à remettre à l'Assemblée le soin de désigner le chef du pouvoir exécutif<sup>3</sup>. »

Aujourd'hui, non seulement nous avons un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif, mais également un supposé « pouvoir judiciaire » qui empiète un peu plus chaque jour sur le législatif.

Quant au président, il est – selon la formule consacrée – *primus inter pares*, le premier entre ses pairs. **Un président préside, il n'ordonne pas.**

#### Pour mieux connaître Félix PYAT :

PICARD Léon, « Félix Pyat », *Le Petit Troyen*, Journal quotidien républicain démocratique régional, Troyes, [s. n.], mercredi 7 août 1889 🌟 :

Page 1, 1<sup>re</sup>–3<sup>e</sup> col. : Félix Pyat vient de mourir. ¶ Voici encore une étrange et vigoureuse physionomie qui disparaît. Pyat, qui a joué un rôle si puissant dans les bouleversements révolutionnaires depuis un demi-siècle, possédait outre son ferme tempérament de combattant socialiste, le génie littéraire qui a marqué la période romantique, qui bouleversa le vieux monde classique. Si Pyat peut être rangé à côté des grands lutteurs comme Blanqui, Raspail, Vallès, il a sa place, dans la brillante révolte du romantisme, près de Victor Hugo, Gautier et Dumas, ces autres combattants contre la routine littéraire du passé. [...] quand il nous a été permis de l'approcher, **combien ce « monstre » nous a paru doux et bon. Que de légendes absurdes courent encore sur les hommes qui, comme Félix Pyat, eurent l'honneur d'essayer les haines, parce qu'ils avaient au cœur une passion dévouée pour le peuple.** ¶ Ce dévouement si rare était chez Félix Pyat inconscient et sans bornes. [...]. ¶ Félix Pyat est mort pauvre [1].

CRÉPEL Sébastien, « Félix Pyat (1810-1889), orateur hors pair aux emportements décriés (35) », *L'Humanité*, 24 août 2011 🌟 : S'il avait existé un Livre des records en 1870, nul doute que Félix Pyat aurait pu prétendre y entrer, eu égard à son incroyable casier judiciaire. Un rapport de police conquis aux Archives nationales dresse un court bilan des condamnations de Félix Pyat, qui témoigne de son infatigable activisme républicain et socialiste. De 1849 jusqu'à la révolution du 4 septembre, le journaliste et dramaturge berrichon avait été frappé par toutes les juridictions existantes. Pyat, recense le rapport de police, « comptait à son passif 21 200 francs d'amende, une condamnation à la déportation, vingt-neuf ans et cinq mois de prison, cinq ans de surveillance et dix ans d'interdiction » du territoire national. Autant de peines que Félix Pyat ne purgera pas, préférant l'exil aux prisons de Napoléon III.

En 1864, il adhère à l'Internationale, où il ne se fait pas que des amis, Karl Marx, se plaignant dans une lettre à Engels de ses « effets de théâtre [2] ».

[1] Mandaté au ministère de l'Intérieur, il renonça à son traitement (80 francs par jour).

[2] *Encyclopædia Universalis* : « Ce théâtral de la politique fut durement jugé par ses pairs [...] »

VÉRON Louis (rédacteur), *Le Constitutionnel, journal politique, littéraire, universel*. Paris, [s. n.], n° 76, dimanche 16 mars 1856, p. 2, 1<sup>re</sup> col. 🌟 :

L'extrait suivant du *Bien public*, de Gand, montrera l'accord qui existe entre ceux de nos réfugiés qui ont traversé l'Océan et ceux qui sont demeurés aux portes de la France :

« L'organe principal de la démocratie belge, *la Nation*, publie un nouveau manifeste du Comité de la commune révolutionnaire, qui lui est adressé de Londres par les démagogues réfugiés dans cette capitale. Cette pièce, signée Félix Pyat, Ronge [sic], G. Jourdain, porte la date du 24 février 1856. C'est un appel à la révolution, empreint d'une violence sauvage et d'un cynisme qui rappelle les sanguinaires proclamations de la Terreur.

» Le manifeste est intitulé : *Lettre à Marianne* ; c'est le nom de la société secrète récemment condamnée à Angers, à la suite de débats qui révélèrent les monstrueux complots de ses adeptes. *Marianne* est, aux yeux du comité, la personnification de la révolution sociale. Voici l'invocation sacrilège par laquelle se termine le manifeste : [...].

» Notre législation sur la presse, quelque libérale qu'elle puisse être, va-t-elle jusqu'à tolérer que les révolutionnaires socialistes de Londres fassent usage de nos libertés constitutionnelles pour répandre leurs appels à la révolte ? Le gouvernement doit-il souffrir que l'on prêche l'insurrection universelle sous prétexte de « sauver l'humanité ? » Doit-il souffrir que des étrangers poussent dans nos journaux le cri de : *Vive la République démocratique et sociale* ?

» Telles sont les simples questions qui se présentent à notre esprit à la lecture de la *Lettre à Marianne*. »

*Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, [s. n.], lundi 17 mars 1856, p. 2, 3<sup>e</sup> col. 🌟 :

Après avoir reproduit « l'invocation sacrilège » du *Manifeste*, l'auteur conclut : « Ce document parle assez de lui-même ; il est inutile d'y joindre aucun commentaire. »

GAUME Joseph (M<sup>gr</sup>), *La Révolution, recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal en Europe, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours...* 12 volumes. Révolution française. Première partie. Paris, Gaume frères, 1856\_1 ☆: Autres volumes ☆.

Pages 281–283: Quel sens donnez-vous au manifeste des socialistes qui, naguère parti de Londres, retentit aujourd'hui même dans toute l'Europe? [*Invocation à Marianne.*]

Libre à nous de fermer les yeux pour ne pas voir, de nous boucher les oreilles pour ne pas entendre; quiconque jouit de la faculté de lier deux idées reconnaît à ce document que la race de Brutus n'est pas éteinte, que son esprit vit encore, qu'il poursuit le même but, et que les lettrés de collège d'aujourd'hui le comprennent et le traduisent comme ceux de 1793: « Pour moi, disait le régicide Poullier, je n'ai jamais vu qu'un poignard entre Brutus et César, entre un républicain et un roi. Si le roi se saisit du poignard, le républicain tombe et périt; si c'est le républicain, il ne doit pas balancer, s'il veut que la Liberté reste debout [Disc. décad sur le 21 janvier]. »

Parce que ce manifeste empreint d'une violence sauvage, nous inspire une juste horreur, prétendre qu'il n'a trouvé d'écho dans aucune caverne démocratique, qu'il n'a éveillé les secrètes sympathies d'aucun cœur, c'est se flatter qu'il n'y a plus de socialistes en France, en Suisse, en Italie, en Europe. La chose est-elle bien certaine?

Vous oubliez donc que pour faire un socialiste il suffit de deux négations et d'une affirmation: négation de foi; négation de fortune; affirmation d'appétits à satisfaire. Comptez maintenant.

Vous oubliez encore que l'école de Brutus et des démocrates de l'antiquité continuant à être fréquentée par la jeunesse, elle continue de former des mazziniens, c'est-à-dire les socialistes et les sicaires qui nous épouvantent. ¶ [...].

GUIRAL Pierre, « Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979, 251 p. », *Revue historique*, dirigée par G. MONOD et G. FANIEZ, Paris, Presses universitaires de France, avril 1980 ☆:

Pages 556–557: L'ouvrage de Maurice Agulhon ne se borne pas à traiter une question décisive: si l'image exprime ou forme l'esprit public, si la statue, car il s'agit surtout d'elle, représente une mythologie réelle, une sensibilité profonde, ou une convention plus ou moins traditionnelle. Il repose sur une érudition contondante, et, par son texte, aussi bien que par ses notes, éclaire l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1880, et même bien en deçà, car le nom de Marianne et son aspect discrètement populaire apparaissent dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne serait-ce qu'avec les *Lettres de Felice à Marianne* de Mme de Genlis. ¶ Deux évidences: la première est que toute religion a besoin d'images, de symboles. L'abstraction répugne à l'homme réel. La Liberté, la République, le citoyen les honore en les sculptant dans le marbre, en les coulant dans le bronze; il achève de leur donner forme en les coiffant d'un bonnet phrygien et en les habillant parfois d'une robe rouge. Pour ce, il préfère la femme à l'homme, la liberté sereine et féconde à l'Hercule vainqueur. Bien entendu, il s'inspire largement du rituel catholique et Maurice Agulhon cite ces édifiantes litanies: « *Salut Marianne pleine de force, le peuple est avec toi, le fruit de tes entrailles, la République, est béni! Sainte Marianne, mère du Droit, aie pitié de nous* », etc. Or tout culte nouveau appelle des dieux et, par conséquent, des images saintes. Comme l'écrit le saint-simonien Barrault: « *Paraissez donc, Liberté, Égalité, Vérité, Raison, Nature, paraissez Dieux nouveaux...* » ¶ Dès lors les régimes ne peuvent être indifférents à une exaltation qui les confirme ou qui les met en doute, voire en accusation. Le procureur général Toussaint Borély, personnage bizarre et incommode, au surplus ami de Thiers, est disgracié par Guizot, parce qu'il a demandé que Mirabeau soit statufié à Aix dont il avait

été le représentant. Si la Monarchie de Juillet a une attitude ambiguë devant les symboles d'une Liberté qu'il faut à la fois honorer et tenir en de justes limites, la II<sup>e</sup> République marque une explosion bien naturelle de symboles, de statues qui illustrent heureusement l'ouvrage. Tandis que Daumier peint avec des formes vigoureuses une République à la forte mamelle, Sébastien-Melchior Cornu, Charles Landelle, Dominique Papety la civilisent et l'embourgeoient. Comme l'écrit Pierre Dupont: « Nous avons pour maîtresse unique | Minerve sous de nouveaux traits: | C'est notre jeune République. | Vénus n'aura son tour qu'après. » ¶ L'Empire, on s'en doute, est en recul. Il multiplie les érections d'églises, il développe le culte de la Vierge, de l'Immaculée Conception. C'est Notre-Dame-de-la-Garde qui domine Marseille et, comme l'a bien dit Valéry Larbaud, en est devenue le symbole. C'est, au Puy, la gigantesque Notre-Dame-de-France dont le projet remonte à 1850, mais qui est édiflée avec les canons de Sébastopol. ¶ 1870, comme dans la fameuse lithographie de Daumier, ramène Marianne, mais l'Ordre moral l'admet mal et la chasse des mairies jusqu'à son retour qui paraît définitif en 1880. C'est que les républicains, comme ils disaient, lui étaient restés indéfectiblement fidèles. Clovis Hugues, l'intarissable poète, tient à appeler ses deux filles Marianne et Mireille, honorant la République et la Provence, tandis que Verlaine, bonapartiste, se moque de cette vieille radoteuse: « Marianne est très vieille et court sur ses cent ans, | Et comme dans sa fleur ce fut une gaillarde, | Buvant, aimant, moulue aux nuits de corps de garde, | La voici radoteuse, au poil rare et sans dents. » ¶ La seconde découverte de Maurice Agulhon va plus loin peut-être. La Marianne républicaine vient du Midi. Elle va de pair avec les chambrées, avec l'image de la

Montagne qui reflurira : elle a son public, elle a ses fidèles ; elle est la sainte de 1789, toujours vivante, toujours honorée. Traitant de l'Ordre moral, Daniel Halévy avait pressenti la chose : « C'est dans le Midi surtout que les emblèmes sont pernicious. » Il arrive même qu'en 1870-1871 Marianne s'incarne et qu'on la promène à Bollène, ancienne servante de café, vêtue de rouge et muée en symbole de la République triomphante. Non que Marianne soit spécifiquement méridionale, mais le Midi entretient son culte plus tôt et plus volontiers. La France du Nord découvre plus tard et avec crainte l'image dangereuse, et Maurice Agulhon cite un texte anonyme, aussi extraordinaire que tardif (1856), *La Marianne ou la Jacquerie de toutes les*

*époques* qui, au lendemain de l'émeute de Trélazé, associe Marianne non à l'espérance, mais à la peur, une peur qu'on aurait pu croire liquidée depuis le coup d'Etat de décembre. C'est donc une contribution particulièrement décisive qui va dans le sens de toute l'œuvre d'Agulhon, sur la précocité républicaine du Midi, Var, Gard surtout. ¶ Ce livre aura d'ailleurs une suite. En 1880, on pressent que la République « va viser aux opérations quotidiennes de la vie publique, à s'implanter dans le décor, à s'intégrer dans le langage et dans les mentalités qu'il traduit ». Après la Marianne combattante, attendons, confiants, la Marianne triomphante.

Pierre GUIRAL.

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle...* 17 vol. in-fol. Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1875\_13 (POUR – R) ☆ :

Page 439 : Plusieurs des discours qu'il prononça [...] furent très-remarqués. Nous citerons notamment ceux du 7 août 1848, sur la liberté de la presse ; du 5 septembre, sur la présidence, et du 2 novembre, sur le droit au travail. [...].

Page 440 : Le 28 octobre 1870, au matin, il publia dans le *Combat* cette note encadrée de noir : « Le maréchal Bazaine a envoyé un aide de camp au roi de Prusse pour traiter de la reddition de Metz. » Cette nouvelle produisit la plus vive sensation à Paris. Les gardes nationaux, qui n'y pouvaient croire, envahirent, à la suite d'un démenti du *Journal officiel*, les bureaux du *Combat*, s'emparèrent de Delimal, secrétaire de la rédaction, et le conduisirent à l'Hôtel de ville, où Rochefort le fit mettre en liberté. Pyat avait déclaré qu'il tenait la nouvelle de Flourens, qui l'avait apprise de Rochefort ; mais Rochefort affirma qu'il ignorait complètement ce qui se passait à Metz, qu'il n'avait pas vu Flourens depuis plusieurs jours, et Flourens confirma cette assertion dans une lettre au *Réveil*, lettre dans laquelle il disait tenir la nouvelle d'un attaché au gouvernement. Pyat, accusé publiquement alors par Rochefort d'être un lâche et un poltron, de s'être toujours dérobé prudemment aux dangers auxquels l'exposaient les violences de ses polémiques et de ses discours, de s'être abrité derrière une fenêtre pendant l'enterrement de Victor Noir et d'avoir le lendemain condamné à grands cris ceux qui n'avaient pas voulu mener le peuple à une boucherie certaine, Pyat se vit alors anathématisé

dans les réunions publiques. Mais, le 31 octobre au matin, le gouvernement avoua dans le *Journal officiel* et afficha dans Paris la reddition de Metz, au moment même où on apprenait le désastre du Bourget. A la stupeur succéda la plus profonde agitation (v. octobre 1870 [journalée du 31]). L'Hôtel de ville fut envahi. Félix Pyat fit partie de ceux qui réclamèrent l'établissement de la commune de Paris et fut nommé par acclamation membre du comité de Salut public. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à quitter l'Hôtel de ville lorsque les gardes nationaux et les mobiles, partisans du gouvernement de la Défense, parvinrent à s'en rendre maîtres et à comprimer le mouvement. Dans des articles publiés dans son journal, sous le titre de *Ma part dans la journée des dupes républicaines*, Pyat fit l'apologie de sa conduite pendant la tentative du 31 octobre. Il n'en fut pas moins arrêté et enfermé à la Conciergerie. Rendu à la liberté le 14 novembre, il continua, dans le *Combat*, à faire une guerre acharnée au gouvernement de la Défense et ne fut pas étranger à la nouvelle tentative faite le 22 janvier 1871 pour renverser le gouvernement. Un des premiers actes du général Vinoy, qui remplaça, ce même jour, le général Trochu comme gouverneur de Paris, fut de supprimer le *Combat*. Le 4 février suivant, Pyat fondait un nouveau journal, le *Vengeur*. Quatre jours plus tard, il devenait un des députés de la Seine, le onzième sur quarante-trois, par 145,872 suffrages. [...].

PYAT Félix, *Le Proscrit et la France, vision et réalité, mal et remède [réponse aux étudiants]*... Paris, A. Panis, 1869 ☆ :

Page 7 : Le Dieu qui protège la France m'avait fait ce loisir encore pour cinq ans. Que faire en exil à moins qu'on ne lise ? Que faire mort, à moins de vivre avec les immortels ?... ne pas confondre avec certains !

Félix PYAT exposa dans sa *Lettre aux proscrits* (1855) le programme de la fraction la plus avancée de la démocratie socialiste\* :

Au nom du droit éternel, universel, imprescriptible, la République française ne reconnaît pas de rois, elle ne reconnaît que la souveraineté des peuples. Tous les peuples sont maîtres de disposer d'eux-mêmes, selon le besoin de leur nature et dans la plénitude de leur volonté. L'insurrection est le droit des peuples esclaves, la solidarité est le devoir des peuples libres...

ZÉVAËS Alexandre, « Les Proscrits, français en 1848 et en 1851 à Londres », *La Révolution de 1848 et les révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, Tome 20, Numéro 102, Janvier-février 1924, p. 345-375 ☆ :

Page 368-369 : Le 24 février 1856 paraît la *Lettre à Marianne*, petite brochure de huit pages, signée de Félix Pyat, Rougée et G. Jourdain, mais ainsi que l'atteste le style, exclusivement rédigée par le premier des signataires. Il y est fait allusion aux événements d'Angers qui ont donné lieu à un procès assez retentissant [...] : [extraits].

\* Extrait de : Jules CLARETIE, *Histoire de la révolution de 1870-1871...* Paris, Bureaux de « L'Éclipse », 1872-1875, page 179 ☆.

Bernard RICHARD (historien), *Marianne, représentation féminine de la République en France*, 24 septembre 2014 

*Lettre à Marianne* de Félix Pyat, représentant du peuple démocrate-socialiste exilé à Londres, avec Ledru-Rollin et d'autres, et très actif dans les milieux d'opposition à l'Empire, avant de l'être dans la Commune de 1871. Cette lettre-poème de 1856 est symboliquement datée du 24 février, anniversaire de la Révolution de 1848 ; c'est un pamphlet contre Napoléon III qui comprend une parodie un peu sacrilège du *Je vous salue Marie*, à une époque où l'Église de France encense l'Empire après avoir accepté de saluer le coup d'État du 2 décembre 1851 par un *Te-Deum* à Notre-Dame de Paris et dans pratiquement tous les diocèses de France en janvier 1852 : [...] ¶ Désormais Marianne est bien entrée dans le vocabulaire politique national, comme appellation familière et un peu provocante, ou méprisante, de la République ou de la République française.

RÉMI F. (de l'Yonne), *La Marianne dans les campagnes... Auxerre*, Albert Gallot, 1881 

Page 56 : En vous instruisant, jeunes républicains des campagnes, moralisez-vous, propagez le dévouement mutuel, aidez-vous les uns les autres, et enfin votez toujours pour les amis du peuple, c'est là toute la loi et les prophètes ; votez pour des représentants qui, inspirés par les souffrances du prolétaire, travaillent à adoucir et à faire disparaître graduellement tous les maux qui nous accablent, pour fonder à jamais le règne prospère et heureux qui a nom : **paix, science, liberté, justice et fraternité.**



\* Pseudonymes parfois utilisés : *Diogène* et *Un exclu*.

Dans la fiche qu'elle consacre à Félix PYAT \*, l'Assemblée nationale ne fait pas état de la *Lettre à Marianne*, de *Salut Marianne*, de *Sainte Marianne*... Ce qui n'empêche pas que cette nouvelle prière républicaine est régulièrement déclamée... dans un des temples – et pas n'importe lequel – de la « république ». À quand un *Notre Président* !? Ô laïcité !!!

## De l'esclavage...

**L**ES EXTRAITS ci-dessous démontrent que la traite des **Blancs** a été plus importante que celle des **Noirs**. Sans oublier celles des **Jaunes**, des **Indiens** des deux Amériques... les génocides, etc.

SKIRDA Alexandre, « La Traite des Slaves : l'esclavage des Blancs du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Polémia*, 14 juillet 2013 . Livre : ; .

Sait-on que le mot français « esclave » vient du latin *sclavus* désignant l'homme slave asservi, terme apparu en ce sens en 937 dans un diplôme germanique puis largement utilisé dans les actes notariés génois et vénitiens à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle pour finalement s'imposer dans les langues romanes et germaniques ? L'étymologie, encore plus explicite en anglais, révèle un fait historique le plus souvent ignoré non seulement du grand public, mais du milieu historique lui-même : la traite esclavagiste exercée aux dépens des peuples slaves du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce livre met à la portée du grand public des faits irréfutables permettant de constater la réduction en servitude de millions de Blancs, soumis à une traite plus sévère encore que la traite atlantique des Noirs d'Afrique puisqu'elle s'accompagnait de castration, et vendus dans la plupart des cas à des acquéreurs musulmans : **un défi insupportable pour les canons de la repentance à sens unique instaurés par la loi Taubira de 2001 !**

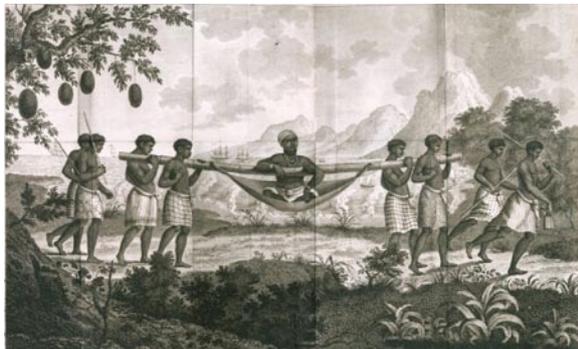
Notre auteur distingue nettement deux traites des Slaves : la traite occidentale, qui s'exerça en Europe centrale, et la traite orientale, qui sévit de la Pologne à l'Oural. La première ne dura que 300 ans, du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle ; la seconde, qui débuta également au VIII<sup>e</sup> siècle, dura quelque mille ans. Le bilan humain de cette traite millénaire est fort difficile à quantifier, faute de documents, surtout pour les périodes lointaines. Entre le VIII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, Mr Skirda estime le nombre de victimes à plusieurs centaines de milliers d'êtres humains, auxquels il faut ajouter un million de prisonniers réduits à la servitude, s'ajoutant au million de tués du fait de la conquête mongole. L'*Encyclopédie ukrainienne* de 2002 a évalué à 2 M / 2,5 M le nombre d'esclaves prélevés par les Tatars sur l'Ukraine, la Biélorussie et la Moscovie entre 1482 et 1760, chiffre considérable si l'on tient compte de ce que la population de ces régions entre ces dates peut être estimée à 5 ou 6 M d'habitants. ¶ Le total des victimes de la traite des Slaves entre le VIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle est évalué en millions par Mr Skirda ; peut-être, si l'on veut être précis, peut-on avancer le chiffre de 4,5 M d'âmes, en se fondant sur le bilan de la traite barbaresque établi par Mr Davies à 1.250.000 esclaves européens pour le seul domaine de la Méditerranée occidentale, sur une période quatre fois plus réduite. Ce prélèvement catastrophique a largement contribué au retard économique de l'Europe orientale par rapport à l'Europe occidentale.

[...] on ne peut que recommander la lecture d'un ouvrage qui nous révèle un épisode ignoré de l'histoire, dont la méconnaissance est source du préjugé voulant que les Blancs indo-européens aient toujours été les méchants exploités de la planète, tandis que ceux qu'ils colonisèrent au cours des deux derniers siècles sont crédités des meilleures intentions du monde, puisqu'ils pratiquent « une religion d'amour, de tolérance et de paix ».

Abbon, 12 juillet 2013

L'extrait ci-dessous montre combien le rôle joué par les chefs indigènes dans la traite fut important et capital. Quant à la fourche de bois, ce n'est pas une invention des négriers occidentaux.

GRANDPRÉ Louis-Marie-Joseph OHIER DE (officier de la Marine française)<sup>1</sup>,  
*Voyage à la côte occidentale d'Afrique, Fait dans les années 1786 et 1787*;  
 Contenant la description des mœurs, usages, lois, gouvernement et commerce des états du Congo, fréquenté par les Européens et un précis de la traite des Noirs, ainsi qu'elle avait lieu avant la Révolution française; Suivi d'un Voyage fait au Cap de Bonne-Espérance, contenant la description militaire de cette colonie.  
 2 volumes. Paris, Dentu, Imprimeur-Libraire, AN IX. — 1801 : 1801\_1 ; 1801\_2 .



Tati, surnommé Despôts, courtier de Malembe, venant de sa petite-terre, en hamac [GRANDPRÉ; h. t. 1, 98–99].



Noir au bois Mayombe [GRANDPRÉ; h. t. 2, 48–49].

Tome 1. AVANT-PROPOS. – Au moment où j'allais publier ce voyage en Afrique, il en a paru un autre fait dans le même pays, par Ch. F. Damberger<sup>2</sup>, commencé en 1781 et terminé en 1797. Je me garderai bien d'en attaquer le style; j'ai trop besoin moi-même d'indulgence à cet égard; mais comme les faits qu'il renferme démentent presque toutes les idées reçues sur l'Afrique, et contredisent l'ouvrage que j'offre aujourd'hui au public : le combattre, c'est me défendre. ¶ [...].

INTRODUCTION. – L'Afrique commence à fixer l'attention des savans. Des voyageurs modernes suppléent enfin aux détails qui nous manquaient sur cette partie du monde, et leurs récits estimables remplacent les fables absurdes dont nous étions redevables aux *Merolla*, aux *Battel*, *Dapper*, *Purchass*, et autres voyageurs et compilateurs que l'on n'a point craint de copier dans tous les traités de géographie et autres livres destinés à l'instruction; leurs erreurs se sont accréditées; il a fallu que des savans aussi illustres que *Savari*, *Volney*, *Sparrman* et le *Vaillant* aient parcouru les extrémités opposées de cette partie du monde, pour y porter le flambeau de la vérité et nous éclairer enfin par leurs recherches. Pages 107–108 : Le nommé Tati, de Malembe, fils du Mafouc Vaba, le troisième personnage de l'état, après avoir été vendu, sa mère étant une femme du commun, fut racheté par M. Despôts, capitaine d'un vaisseau de commerce, qui le ren-

dit à sa patrie. Il prit le nom de Tati Despôts par reconnaissance pour son bienfaiteur. Devenu dignitaire, il exerça la fonction de courtier, intermédiaire obligé entre les marchands d'esclaves et les Européens qui font la traite.

Tome 2, page 49 : Lorsque les esclaves « défendent leur liberté et combattent les marchands [ceux-ci] leur passent au cou une fourche de bois, dont les branches sont ouvertes précisément de la grosseur du cou, et ne peuvent laisser passer la tête; cette fourche est percée de deux trous pour recevoir une cheville de fer qui porte en travers sur la nuque de l'esclave, pendant que l'embranchement lui porte sur la gorge, de sorte qu'au plus petit mouvement qu'il fait, il suffit d'un geste pour le terrasser, et même pour le suffoquer. [...] Un captif, tenu de cette manière, ne peut faire la plus légère résistance; il faut qu'il se laisse conduire. [...].

1. CTHS\*, Louis OHIER DE GRANDPRÉ (1761-1846)  : **Biographie** : Mireille LOBLIGEOIS, extrait de « Circulation des hommes et des idées à l'époque révolutionnaire », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2009, p. 113-120 .

\* Le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) a été créé en 1834 par François GUIZOT afin d'assurer la recherche et la publication de matériaux encore inédits sur l'histoire de France et d'instaurer des rapports plus étroits avec les sociétés savantes .

2. DAMBERGER Christian Friedrich, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique... commencé en 1781 et achevé en 1797*... A Paris & à Strasbourg, Chez Amand König, AN IX [1801] : 1801\_1 ; 1801\_2 .

### Les Jaunes aussi ont connu la traite :

... Conserver et augmenter le capital humain pour pouvoir faire travailler et fructifier le capital argent.  
 A. SARRAUT. (*La mise en valeur des colonies.*)

### 8-328 : La traite des jaunes : Javanais, Chinois, Annamites

Esclave, je te baptise engagé. »

C'est le grand moyen, la seule solution véritablement efficace. L'histoire se répète. Quand les blancs ont voulu mettre en valeur les territoires de l'Amérique dont ils venaient d'exterminer la race, ils n'ont eu d'autres ressources que la traite des noirs\*. Mais l'Afrique est loin et peut-être maintenant trop pauvre en hommes. Le capitalisme se tourne donc vers le grand réservoir humain, l'Asie, et ce n'est actuellement que par la traite des jaunes que les capitalistes français tirent des dividendes de leurs possessions du Pacifique.

PÉRA J., *La traite des Jaunes*, « habile plagiat de l'esclavage ». *Autour du 180°*, dans *La Révolution prolétarienne*... Paris, Révolution prolétarienne, 1<sup>er</sup> déc. 1928, 3-323 – 11-331 .

Recherche Gallica, "traite des jaunes" 115 résultats .

\* Voir MONTESQUIEU, page 73.

Il existe d'autres types de traite. Exemple, celle des Indiens d'Amérique : recherche Gallica, "traite des indiens" 38 résultats 🌟. Sans compter les génocides : "génocide des indiens" 48 résultats 🌟.



Récemment, un riziculteur français a prétendu devant les médias que si la culture du riz avait été rendue possible en Camargue, c'était grâce à son grand-père !?

DAUM Pierre, « 20 000 travailleurs forcés d'Indochine oubliés par la France », *L'Obs avec Rue 89*, 7 décembre 2009 🌟.

C'est une première en France : jeudi 10 décembre, le maire d'Arles va rendre hommage aux travailleurs indochinois envoyés pendant la Seconde guerre mondiale en Camargue pour y travailler le sel et le riz. C'est grâce à eux, d'ailleurs, qu'il existe aujourd'hui du riz camarguais - ce que tout le monde ignore. Jeudi, en prononçant son discours en présence des dix derniers acteurs encore vivants de cette épisode historique, Hervé Schiavetti (PCF) deviendra le premier élu de la République à reconnaître officiellement cette page sombre du passé colonial de la France.

M.C.E.I.

L'employeur passe un contrat avec la M.O.I. [service de la Main-d'Œuvre Indigène] et lui verse une somme correspondante au nombre d'ouvriers et de journées travaillées. Le prix est avantageux, puisque exempté de charges sociales. Pendant toutes ces années, la M.O.I. encaisse l'argent sans jamais le redistribuer aux travailleurs indochinois qui, mal nourris, mal logés et souvent mal traités, reçoivent des indemnités journalières équivalentes au dixième du salaire de l'ouvrier français de l'époque.

Cette situation concerne toute la moitié sud de la France. De très grands camps de travailleurs indochinois voient en effet le jour à Marseille, Sorgues (Vaucluse), Agde (Hérault), Toulouse, Bergerac (Dordogne), Bordeaux et Vénissieux (Rhône). La Libération ne change pas grand-chose au système, et ce n'est qu'à partir de 1948 que les premiers rapatriements sont organisés. Les derniers ONS ne revoient leur pays qu'en 1952, après 12 années d'exil forcé. Un millier d'entre eux décident de rester en France.

Paru en mai dernier aux éditions *Actes Sud*, mon ouvrage, « Immigrés de force, les travailleurs indochinois en France (1939-1952) », lève enfin le voile sur cette page sombre de l'histoire coloniale 🌟.

LANNUZEL Antoine, « Un riz au goût amer en Camargue », *l'express.fr*, 11 décembre 2009 🌟.

C'est une histoire aussi incroyable que méconnue. « L'or blanc » a été introduit dans la région pendant la Seconde Guerre Mondiale par des travailleurs indochinois exploités. Une cérémonie de reconnaissance a eu lieu la veille à Arles. Le *Ba Dang* est envoyé à Arles, en Camargue. Avec ses camarades, il a pour mission de réussir à implanter du riz dans la région, après les tentatives infructueuses menées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. ¶ Ils occupent des cabanes de fortune, sans eau, sans électricité, sans toilettes. Ils sont bientôt 500 à travailler en sabots, les pieds dans l'eau, parmi les nuées d'insectes. « Parfois, les moustiques étaient si nombreux qu'on ne voyait plus rien. » ¶ « Plus de 90 % d'entre-eux ont été recrutés de force. » ¶ Au même moment, leurs compatriotes fabriquent des pneus à Clermont-Ferrand, coupent du bois dans les Cévennes, électrifient la voie de chemin de fer Montauban-Cahors...

Ils avaient le statut de cheminots !?

Concernant la loi dite de TAUBIRA de 2001, nous verrons si le « législateur » aura l'honnêteté intellectuelle de l'abroger. Que pour condamner l'esclavage sous toutes ses formes – d'autant qu'il est toujours d'actualité en France et dans ses départements d'outre-mer – il faille une loi, démontre une nouvelle fois à quel niveau de déchéance intellectuelle et morale est parvenue cette France-là.

## Le système des castes à la française

À noter que les sans-grade ... ne sont pas représentés.



Les quatre vérités du siècle d'aujourd'hui... Marseille, MuCEM, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée ❖.

Imagerie d'Épinal, Les quatre vérités du siècle d'aujourd'hui... ❖. Également sur [culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr) ❖.

## UN ANCÊTRE DU “QUATRIÈME ÉTAT”

DANS L'IMAGERIE POPULAIRE ✨.

L'image populaire qui accompagne ce numéro comme supplément est tirée sur le bois original que M. L. Marceau a bien voulu nous communiquer. Nous ne savons rien de son ancienneté; mais, par les costumes et par le sujet traité, elle nous paraît être du temps de la Fronde. Elle est intéressante au point



de vue social et je dirai presque socialiste, parce qu'à côté des trois états qui composaient l'ancienne France, et qui seuls occupaient la scène politique (1), elle nous montre ce que de notre temps les tribuns de la classe ouvrière appellent le “Quatrième État”.

Le terme de “Quatrième État” est certainement récent, et nous ne croyons pas qu'il remonte au delà de quinze ou vingt ans. Ce qui lui a donné naissance, c'est certainement le souvenir du fameux mot de Sieyès il y a un peu plus d'un siècle: «Qu'est-ce que le tiers-état? — Rien. — Que doit-il être? Tout. (2)» C'est par le mot de Sieyès, projetant son ombre sur le malaise social et politique de notre temps, qu'il faut expliquer et comprendre les “revendications” (pour employer le

mot à la mode) contenues dans ce terme de “Quatrième État” qui est tout un programme, et un programme très clair.

Notre image nous offre un prêtre, un soldat, un juge ou procureur portant à sa ceinture des dossiers dans ces sacs dont parle une comédie de Racine (3). Entre le soldat et le juge, on voit un manant, un gueux, Jacques Bonhomme comme on l'appelait autrefois, Populo comme on l'appellerait aujourd'hui (4). Il porte des victuailles dans sa hotte et dans son panier, comme pour dire à ses trois compagnons — aux trois États — : c'est moi, le gueux, c'est moi qui vous nourris tous!

Notre image a un titre: elle s'appelle *Les quatre vérités du siècle d'à présent*: c'est certainement par allusion à un pamphlet du temps, à un pamphlet versifié peut-être, car ce titre forme un vers alexandrin. Nous n'avons pu en retrouver la trace, et nos lecteurs sauront gré au bibliophile qui retrouvant cette piste, la fera connaître à *Méline*(5). H. GAIDOZ.

(1) « Il y a en France trois sortes d'états: l'Église, l'épée et la robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres; tel, par exemple, que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est «homme de robe». MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, lettre XLIV.

(2) Je cite le mot de Sieyès dans la forme sous laquelle l'a résumé et le conserve la mémoire populaire. Sieyès avait écrit plus modestement: «Qu'est-ce que le tiers état? tout; qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? rien; que demande-t-il à devenir? quelque chose.»

(3) Que de sacs! Il en a jusques aux jarretières! RACINE, *Plaideurs*, I, 4.

(4) On pourrait peut-être écrire *populot*, car dans la langue populaire on ne distingue plus (du moins au masculin) entre les suffixes *-aud*, *-ot* et *-o*. Il y a vingt-deux ans on écrivait ordinairement *moblot* (soldat de la garde mobile): aujourd'hui on écrit indifféremment *sergot* et *sergo* (sergent de ville). Il faut remarquer que *Populo* n'est pas un mot savant créé sur le latin *populus*, mais un mot populaire créé sur *populaire*: comme analogue, nous citerons le mot *scolo* (écolier faisant partie des bataillons scolaires) formé sur *scolaire*.

(5) Cette image était sans doute coloriée à la main avant d'être mise en circulation.



Cette caricature est reproduite page 339 de: Arnaud-Aaron UPINSKY, *Comment vous aurez tous la tête (ou la parole) coupée. Le calcul et la mort sont les deux pôles de la politique*. Préface de Marcel Jullian. Paris, O.E.I.L., 1991.

Commentaire de l'auteur: « Une ancienne caricature des *quatre états du Royaume* montre bien le mépris dans lequel le peuple a toujours tenu les légistes. Sous le titre <Les quatre vérités du siècle d'à présent>, on y voit le prêtre — en *blanc* — qui prie pour tous, le soldat — en *couleur* — qui bataille pour tous, le paysan — en *brun* — qui travaille pour tous; et l'homme de loi — en *noir* — qui se nourrit et s'enrichit pour tous [p. 339] ¶ Comme par enchantement, au moment de la Révolution, cette caricature des *quatre* personnages représentatifs de l'Ancien Régime est remplacée par une autre qui n'en contient que *trois*: le religieux, le noble et le paysan. Où est donc passé le quatrième, l'homme en noir? Ce n'est pas la peine d'aller le chercher loin. Si le légiste est sorti de la caricature, c'est pour semer la zizanie parmi les trois autres états et, à la faveur du désordre, pour prendre le pouvoir. C'est lui, l'homme en noir, qui a tenu la plume de la nouvelle caricature. C'est le tartuffe, c'est Sieyès. ¶ Mains auteurs se sont apitoyés sur la couleur noire du tiers état aux États généraux: <le troisième ordre vêtu de noir, semblait assister à l'enterrement de ses espoirs.> C'est oublier que le noir est la couleur naturelle des hommes de loi et des spéculateurs de tous ordres qui doivent leur fortune à l'apparence de <sérieux> dont ils savent faire mine. Deux siècles après la Révolution, la grisaille de leur costume crève toujours l'écran comme nous pouvons le constater, tous les jours, à la télévision. Aujourd'hui, maître sans partage du pouvoir, les membres du tiers état ont conservé leur couleur sombre. Ils sont toujours, au-dedans comme au-dehors, des *hommes en noir* [p. 340].

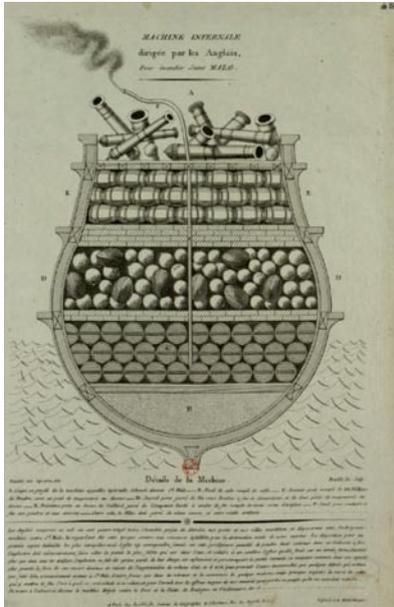
CHAMPFLEURY, *Histoire de l'imagerie populaire...* Paris, E. Dentu, 1869 ✨: Le juge préoccupa souvent les imagiers populaires: on le voit dans diverses estampes adjoint aux trois ordres représentés par le prêtre, le soldat, le paysan. Religion, Justice, Armée, Agriculture répondaient directement aux sentiments des gens du peuple il n'y a pas cinquante ans encore: c'était avec un chef à la tête, Empereur ou Roi, la forme et les moyens d'action du gouvernement le mieux compris des masses. ¶ Dans l'*Image des quatre vérités*, ¶ Le prêtre dit: — *Je prie pour vous tous*. ¶ Le paysan: *Je vous nourris tous*. ¶ Le soldat: *Je vous défends tous*. ¶ Le procureur: *Je vous mange tous*. Cette estampe satirique fait mieux que nulle autre comprendre l'idée que se forme le paysan de la Justice ou, pour mieux dire, du tribunal où il a souvent assisté en qualité de plaideur. Il enveloppe dans une même raillerie tout ce qui touche à la magistrature. Pour le paysan, juge, procureur, huissier ne font qu'un ils portent la même robe. ¶ Qui pense ainsi? Le plaideur; mais combien ne compte-t-on pas de plaideurs parmi les paysans? [p. 231-232.]

## Des machines infernales

On peut le constater, les terroristes d'aujourd'hui n'ont pas inventé les attentats de type 11 septembre 2011.

s. d. [1693]

\* Voir aussi: *Machine infernale dirigée par les Anglais contre Saint-Malo* 🌟.



que quelques débris, qui n'étant pas jetés loin, n'occasionnent comme à S<sup>t</sup>.Malo, d'autre fracas, que dans les vitraux et la couverture de quelque maison; mais presque toujours la mort de celui qui y mettra le feu. C'est à quoi se sont réduits et se réduiront pour l'avenir, tous les affreux moyens de nos ennemis pour perdre un peuple qu'ils ne sauraient vaincre. On trouve à l'adresse ci-dessous la machine dirigée contre le Port et la Flotte de Boulogne, en Vendémiaire, An 13 .....

A Paris chez Beaulé fils, Graveur de Géographie et d'écriture, Rue des Anglais, N. 8.

Déposée à la Bibliothèque.

s. d. *Explosion de la machine infernale dirigée par les Anglais contre Saint Malo* [estampe]. [s. n.; s. d.] 🌟:



Machine infernale de Fieschi, conservée aux Archives Nationales. [Disons que c'est une kalachnikov de table.]  
"Machine infernale": Gallica 🌟.



1835 🌟.



Le même type d'attentat a été commis à Boulogne, Dieppe et autres ports français de la Manche. Certaines de ces machines ont été conçues par des Français. Il y en a eu d'un autre type [ci-contre].



Gravure de Henri Aldegrever figurant dans le recueil des Gravures de Jean de Bavères, prince, évêque de Liège, comte de Hollande (1390-1425).

### De la guillotine

Si elle a été perfectionnée – voire automatisée – à l'époque de la Révolution, elle existait déjà depuis longtemps.



OLUSI-LIPPEPHI (anagramme de Louis-Philippe) entr'ouvre sa chemise des deux mains et montre sur sa poitrine une guillotine tatouée.

*La Guillotine*, par un vieux Jacobin. Paris, [s. n.], mars 1848.

*Rapresentazione della machina o sia guillotina di Parigi per mezzo della quale in [illisibile] d'ora si possono decapitare 25 persone* [estampe]. Italie, [s. n.], 1791-1795. [Voir aussi: *Vorstellung der Köpf Maschiene in Paris... 1792*; *Abriß der auf dem Caroussel Plaze in Paris... 1791-1795*].

